

La cérémonie de remise du Prix du Président de la République du Journaliste professionnel qui se tiendra le 22 octobre à Alger, verra la participation de 212 postulants pour cette 3e édition, placée cette année sous le thème «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», a indiqué hier le ministère de la Communication dans un communiqué. **P.3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



**25° : ALGER
33° : TAMANRASSET**

Mercredi 11 octobre 2017 - 20 Muhharam 1439 - N° 1730 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FMI

Le FMI ajuste légèrement à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie



P.24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Les relations algéro-américaines ne peuvent que se développer davantage

P.24

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD :

Nécessité de poursuivre la coopération bilatérale dans tous les domaines

P.24

Algérie-Russie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le Premier ministre russe, Dmitry Medvedev, qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Cette visite qui intervient après la tenue, en septembre dernier, de la 8e Commission mixte pour la coopération, constitue une occasion pour les deux pays d'approfondir et de consolider leur dialogue stratégique et leur coopération multiforme qui reposent sur la déclaration de partenariat, conclue à Moscou en avril 2001, sous la supervision du président Abdelaziz Bouteflika et son homologue russe, Vladimir Poutine.

P.24

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre russe



► Signature de 5 accords de coopération

L'Algérie et la Russie ont signé, hier à Alger, cinq accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente, à l'occasion de la visite officielle de deux jours en Algérie du Premier ministre russe, Dmitry Medvedev. Signés en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de son homologue russe, ainsi que de plusieurs ministres des deux pays, ces accords concernent principalement les secteurs de la justice, la santé, la formation professionnelle, les hydrocarbures et l'énergie nucléaire civile.

ARMÉE

Gaïd Salah réitère à partir de Tamanrasset la détermination de l'Algérie à construire une armée «forte, moderne et développée»

P.5



GHARDAÏA :

M. Bedoui plaide pour une stratégie participative pour la création de la richesse

P.4

COMMERCE EXTÉRIEUR:

Le règlement sur la couverture du risque de change publié au JO

P.3

SANTÉ

Rhume

Comment vous retaper rapidement

P.p 12-13

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

Nécessité d'une coordination de la prise en charge des patients entre les secteurs public et privé

P.11

FOTBALL

**MONDIAL 2018
(QUALIFICATIONS/ 6^e ET
DERNIÈRE JOURNÉE) :**

**Algérie-Nigeria
fixé au 10 novembre
à Constantine**

P.22

MDN

**LUTTE CONTRE
LE TERRORISME**

**3 éléments
de soutien
aux groupes
terroristes
arrêtés
à Skikda
et Sétif**

P.3

DU 14 AU 18 OCTOBRE À L'OPÉRA D'ALGER 9^e Festival de musique symphonique

Le 9^e Festival international de musique symphonique, (Fcims) prévu du 14 au 18 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih devrait accueillir quatorze pays dont l'Italie, invité d'honneur, avec une prédominance accordée au chant lyrique d'opéra. Des ensembles venant des pays participant devront se succéder cinq jours durant dans des réper-

toires variés de la musique universelles et de l'opéra, au rythme d'une programmation de trois concerts par soir. L'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider qui célèbre ses 25 ans de direction artistique de différents orchestres internationaux, animera la première partie de la soirée inaugurale de ce 9^e festival.



PALAIS DE LA CULTURE

Conférence sur : «La contribution des Algériens dans l'enrichissement de la mémoire nationale»

Sous le patronage du ministère du moudjahidine, le musée national du moudjahidine organise cet après-midi à partir de 14h au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Alger), une conférence sur «La contribution de chacun dans l'enrichissement de la mémoire nationale».

HCI

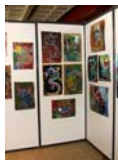
Commémoration du 27^e anniversaire de la mort du Cheikh Omar Abou Hafs Zemouri

Le Haut-Conseil islamique (HCI), organise ce matin à partir de 09h, une conférence à l'occasion de la commémoration du 27^e anniversaire de la mort du Cheikh Omar Abou Hafs Zemouri. La rencontre verra la participation du professeur Abderrahmane Abou Hafs et un nombre de ses élèves.

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Exposition de l'artiste peintre Muhammed Yarki

Le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), abrite jusqu'au 31 octobre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Muhammed Yarki intitulée «Hommage à Maman».



Météo

	Max	Min
Alger	27°	12°
Oran	29°	15°
Annaba	24°	15°
Béjaïa	26°	14°
Tamanrasset	33°	18°

Horaires des prières

Mercredi 20 Moharem 1439

Fajr	05:19
Dohr	12:35
Asr	15:48
Maghreb	18:21
Isha	19:40



BLIOTHÈQUE DE TIPASA

Journée d'information sur le cancer du sein

L'Association «El Amaal santé», de lutte contre le cancer du sein, organise demain jeudi 12 octobre à partir de 13h30 à la bibliothèque de Tipasa, la 3^e édition des journées d'information sur le cancer du sein, sous le slogan «Tous unis contre le cancer du sein».

LE 17 NOVEMBRE À BOUIRA

Séminaire sur «Le comportement de consommation»

Sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'université Akli M'hamed Bouira, en collaboration avec l'Organisation de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), organisent les 17 et 18 novembre, un séminaire national sur «Le comportement de consommation au sein de la société algérienne : ses mécanismes et ses dimensions».

LI AMNIKOUK

Emission ouverte demain aux auditeurs

L'émission radio "Li Amnikouk", animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera ouverte demain de 16h à 17h aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière.



OPÉRATION DE DESTRUCTION DU STOCK RESTANT DE MINES ANTIPERSONNEL PAR L'ANP Le 651^e numéro de la revue *El Djeich* met en exergue le rôle de l'Algérie dans l'éradication de cette arme meurtrière

Le 651^e numéro de la revue mensuelle de l'Armée nationale populaire (ANP) éditée par le Centre national des publications militaires, a été consacré cette fois-ci, à l'achèvement de l'opération de destruction du stock restant de mines antipersonnel estimé à 5970 mines et qui entre dans le cadre de l'exécution des dispositions de la convention d'Ottawa. Le Vice-ministre de la Défense Nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, qui a présidé l'opération au nom du Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a rappelé que le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, a souligné le 24 novembre 2004 que "l'Algérie tenait à travers la destruction du stock de mines anti personnel à démontrer son adhésion active et réelle à la démarche entreprise par la communauté internationale visant à débarrasser le monde de cette arme meurtrière". D'autres sujets en rapport avec notamment la modernisation de l'Armée nationale populaire sont à découvrir dans ce dernier numéro de la revue.

Ooredoo Sponsor exclusif de la cérémonie de remise des prix de INJAZ El Djazair



INJAZ El Djazair a organisé, le lundi 9 octobre 2017, la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la 6^{ème} Compétition des Jeunes entrepreneurs au Centre International de Conférences- Abdelatif Rahal à Alger. Sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec le soutien de Ooredoo en tant que Sponsor Exclusif, cette 6^{ème} édition organisée par INJAZ El Djazair, a été marquée par la présence de nombreux officiels et personnalités du monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur ainsi que des cadres de Ooredoo. L'édition 2017 de la Compétition annuelle des jeunes entrepreneurs a enregistré la participation de plus de 1500 étudiants de 21 établissements nationaux d'enseignement (lycées, Grandes Ecoles et Universités) et issus de diverses spécialités (informatique, commerce, architecture, polytechnique, électronique, sciences, etc.). Pour l'édition de cette année, INJAZ El Djazair a élargi sa compétition aux lycéens en leur permettant de participer au programme.

CACI

Journée d'information sur le Japon



En collaboration avec l'ambassade du Japon à Alger et le Club d'affaires Algérie-Japon, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 09h, une Journée d'information sur le Japon sous le thème : «Pour la promotion de l'investissement et du partenariat algéro-japonais». Cette journée s'articulera autour de présentations sur le climat d'investissement et les potentialités économiques du Japon et aura pour but de faire connaître les opportunités qu'offre le marché japonais et les mécanismes pour l'appréhender et augmenter les flux de commerce, de partenariat et d'investissement. Aussi cet événement permettra aux opérateurs économiques des deux pays d'orienter le partenariat algéro-japonais dans sa vraie dimension et dans le cadre de la complémentarité et du potentiel existant afin de créer un réseau d'affaires entre les deux communautés d'affaires.

JOURNALISME PROFESSIONNEL : 212 postulants en lice pour le Prix du Président de la République

La cérémonie de remise du Prix du Président de la République du Journaliste professionnel qui se tiendra le 22 octobre prochain à Alger, verra la participation de 212 postulants pour cette 3e édition, placée cette année sous le thème «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», a indiqué hier le ministère de la Communication dans un communiqué.

Le jury de cette édition, coïncidant avec la Journée nationale de la Presse, a achevé ses travaux le 8 octobre 2017, au terme d'une période de dix mois de travail, entamée le 21 décembre 2016, a-t-on précisé de même source.

Au terme de cette période, des délibérations se sont déroulées entre le 5 et le 8 octobre, sanctionnées par des débats soutenus ayant permis d'élire unanimement les lauréats de l'édition 2017.

Durant cette période, qui a connu plusieurs étapes de traitement graduel des dossiers dans toutes les catégories, le jury «a travaillé d'ar-



rache-pied et a pu étudier 200 dossiers de candidatures concernant 212 postulants», souligne le communiqué. «Des chiffres qui

permettent d'enregistrer un plus grand engouement par rapport aux éditions précédentes et traduisent un intérêt croissant de la

part des journalistes professionnels pour ce prix institutionnel de référence», ajoute-t-on. Les critères retenus pour la sélection des lauréats «ont toujours été et demeurent l'excellence dans l'exécution et/ou l'écriture, l'adéquation avec la thématique qui porte, pour cette édition, sur le thème de l'environnement, et la pertinence de l'approche journalistique dans le traitement du sujet», relève le ministère.

Des contenus multimédia, se hissant au niveau des exigences attachées au Prix du Président, ont été consacrés à cette édition.

ÉLECTIONS LOCALES M.Derbal : «Nécessité d'assainir manuellement le fichier électoral des inscrits nés entre 1900 et 1920»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a souligné, lundi à M'sila, la nécessité «d'assainir manuellement le fichier électoral des inscrits nés entre 1900 et 1920», ainsi que les citoyens ayant procédé à la rectification de leurs noms suite à des erreurs de transcription.

Lors de sa visite aux services de la direction de régulation et des affaires générales de la commune de M'sila ainsi qu'au siège local de la HIISE, M. Derbal a relevé que les communes n'ont pas reçu de logiciels du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement Territorial permettant d'assainir automatiquement les listes.

Concernant les natisés entre 1900 et 1920, la majorité seraient décédés et non-déclarés à l'état civil, impliquant de «radier les noms de cette catégorie d'âge des listes électorales et de réintégrer ceux qui présenteraient un recours», a indiqué M. Derbal. Les noms de ceux ayant procédé à des rectifications suite à des erreurs dans la transcription de leurs noms lors de la numérisation du fichier de l'état civil doivent également être radies manuellement pour éviter les cas de double inscription, a ajouté le responsable de la HIISE. M. Derbal a rencon-

tré de nombreux candidats aux assemblées locales dont les candidatures ont été rejetées pour cause de poursuites judiciaires, alors qu'ils affirment n'avoir jamais comparu devant un juge d'instruction, quand certains exercent actuellement leurs fonctions de présidents d'assemblée populaire communale (APC).

M. Derbal a affirmé, à cet effet, que la décision de justice était «souveraine», ajoutant que les concernés, dont le nombre atteindrait 100, a-t-on appris in situ, ajoutant qu'ils auraient dû d'abord se rapprocher de la commission locale de la HIISE avant de faire appel en justice pour demander au moins des explications aux services de wilaya sur les réserves émises sur leur candidature.

La HIISE œuvre à aboutir à un corps électoral assaini et effectif

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a affirmé mardi à Bordj Bou Arreridj que son instance œuvre à aboutir à «un corps électoral assaini, effectif et sans failles».

Dans une conférence de presse animée au siège local de la HIISE, M. Derbal qui a inscrit sa visite dans le cadre de sa tournée nationale, a estimé que «les logiciels utilisés ont

donné d'excellents résultats» permettant de radier les noms des inscrits décédés et les personnes inscrites en double. «Cette opération se répercutera positivement sur le taux de participation qui sera, selon lui, précis et effective et permettra à l' élu d'exercer pleinement son devoir», a estimé M. Derbal indiquant qu'au-delà de la surveillance de l'élection, la HIISE assure un «travail continu et permanent» pour développer le processus électoral par la numérisation, et ce, avec le concours du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Il a également ajouté, dans ce contexte, que cette opération a permis de corriger de nombreuses anomalies observées au cours des précédentes élections législatives.

Le président de la HIISE a invité les médias, qu'il a qualifiés de «partenaire efficace de l'opération», à faire preuve d'objectivité et à œuvrer à assurer le succès du rendez-vous du 23 novembre prochain, estimant que les prochaines élections locales ne requièrent pas la présence d'observateurs étrangers.

Les listes électorales de la wilaya de Bordj Bou Arreridj totalisent 483.000 électeurs et ont été assainies de plus de 10.000 inscrits, selon la direction de la régulation et des affaires générales.

COMMERCE EXTÉRIEUR : Le règlement sur la couverture du risque de change publié au Journal officiel

Un règlement de la Banque d'Algérie relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change dans les opérations du commerce extérieur a été publié au Journal officiel n° 53.

A travers ce texte qui a été approuvé en juillet dernier par le Conseil de la monnaie et du crédit, la Banque d'Algérie institue un marché interbancaire des changes dans lequel les banques et les établissements financiers, en tant qu'intermédiaires agréés, interviennent dans le cadre d'un dispositif décentralisé.

Ce règlement précise que les intermédiaires agréés sont autorisés à conclure entre eux et avec leur clientèle, des transactions d'achat et de devises contre dinar.

Ces intermédiaires agréés sont autorisés à prendre des dépôts en devises de la clientèle et à accorder à cette dernière des prêts en devises.

Ils peuvent aussi conclure entre eux, sur le marché interbancaire des changes, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle des transactions de change au comptant et à terme, ainsi que des opérations de trésorerie devises, et effectuer des opérations de change au comptant avec des banques non résidentes, note le règlement lequel ne s'applique pas aux opérations de change manuel.

Selon le même texte, la Banque d'Algérie laisse à la disposition des intermédiaires agréées certaines catégories de ressources en devises.

Mais en contrepartie, ces intermédiaires doivent les utiliser pour assurer la liquidité du marché interbancaire ou la couverture des engagements envers l'étranger contractés par eux-mêmes ou par leur clientèle.

Ces ressources en devises sont constituées des recettes rétrocedées provenant des exportations hors hydrocarbures et produits miniers, des sommes provenant de tout crédit financier ou d'emprunt en devises contracté par les intermédiaires agréés pour leurs besoins propres ou pour ceux de leur clientèle, des sommes provenant d'achats effectués sur le marché interbancaire ainsi que des soldes des comptes devises de la clientèle.

Par engagements envers l'étranger, cela signifie les avances sur recettes provenant des exportations hors hydrocarbures, les acomptes des contrats d'importation, les importations et le service de la dette extérieure.

Quant aux cours de change applicables sur les opérations de change, et aux taux d'intérêt applicables aux opérations de trésorerie, ils sont négociés librement par les intervenants sur le marché interbancaire des changes.

C'est ainsi que le règlement stipule que les intermédiaires agréés sont tenus d'afficher les cours de change au comptant à l'achat et à la vente, et les taux d'intérêt applicables aux devises qu'ils traitent, habituellement, contre dinars.

Les autres dispositions de ce règlement de la Banque d'Algérie définissent essentiellement les différents instruments de couverture de risques de change (opérations de change à terme, contrats de swap...) et les règles d'éthique et de bonne conduite des intermédiaires agréés.

Quant aux modalités de mise en oeuvre de ce texte, elles seront précisées par voie d'instruction de la Banque centrale.

Pour rappel, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a expliqué récemment à l'APS qu'un tel règlement était motivé par le fait que le régime de change applicable en Algérie est un régime flottant.

En conséquence, de par la fluctuation des cours de change, ce système expose les opérateurs économiques et investisseurs à des risques de change lors de la réalisation de leurs transactions internationales, pouvant leur occasionner des pertes de change substantielles.

Cependant, M. Loukal fait savoir que pour les importations, ce règlement concerne uniquement les biens d'équipements entrant dans le cadre de l'investissement stricto sensu, les composants industriels entrant dans des projets d'investissement et/ou de réalisation, ainsi que les matières premières et intrants concourant à la production nationale.

Ainsi, les opérations d'importation liées à la revente en l'état ne sont pas éligibles à ce dispositif.

APS

AADL : Le coût de construction et le prix du logement fixés par un arrêté interministériel (JO)

Les éléments de calcul du coût de construction et du prix de logement destiné à la location-vente (AADL) ont été fixés par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n° 53. Selon ce texte réglementaire, daté de juin 2017, le coût de réalisation du logement destiné à la location-vente est fixé à raison de 50.000 DA le mètre carré du logement et de 589.000 DA par logement pour les voiries et réseaux divers (VRD). En outre, le logement destiné à la location-vente bénéficie d'un abattement de 100% sur le prix de cession du terrain relevant du domaine privé de l'Etat.

Il bénéficie également de l'aide frontale de l'Etat fixée à 700.000 DA au profit de chaque bénéficiaire d'un logement.

Par ailleurs, cet arrêté précise que le logement destiné à la location-vente, objet de la demande enregistrée en 2001-2002, bénéficie de l'aide de l'Etat pour la prise en charge totale des VRD tertiaires à concurrence de 100%, et bénéficie aussi de l'aide de l'Etat d'un montant de 10.000 DA sur le coût du mètre carré. A ce titre, le bénéficiaire est appelé à

verser 25% du reste du montant du prix du logement après déduction des aides consenties par l'Etat, et doit s'acquitter de la différence pendant une durée n'excédant pas vingt (20) ans. Quant au logement destiné à la location-vente, objet de la demande enregistrée en 2013, il bénéficie de l'aide de l'Etat pour la prise en charge partielle des VRD tertiaires à concurrence de 72%, et bénéficie aussi de l'aide de l'Etat d'un montant de 5.000 DA sur le coût du mètre carré.

A ce titre, le bénéficiaire est appelé à verser 25% du reste du montant du prix du logement après déduction des aides consenties par l'Etat, et doit s'acquitter de la différence pendant une durée n'excédant pas vingt-cinq (25) ans.

Le même texte indique que le bénéficiaire à l'acquisition d'un logement dans le cadre de la location-vente devra supporter le reste à couvrir du coût de réalisation du logement après déduction du montant de l'aide frontale, de la contribution de l'Etat sur le coût du mètre carré du logement et sur les VRD tertiaires.

« Le ministère de l'Intérieur en contact permanent avec les gardes communaux pour satisfaire leurs revendications »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé hier à Ghardaïa que le ministère était en contact permanent avec les gardes communaux en vue de satisfaire leurs revendications.

« L'Etat ne laissera pas tomber la garde communale et le ministère de l'Intérieur est en contact permanent avec les membres de ce corps et plusieurs acquis ont déjà été réalisés en leur faveur », a déclaré M. Bedoui lors d'une conférence de presse, au siège de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) dans la wilaya de Ghardaïa.

« Les gardes communaux ont soutenu l'Algérie dans les moments où elle en avait besoin », a affirmé le ministre, précisant que plusieurs commissions « s'attèlent, en concertation avec les représentants de ce corps, à l'examen de cas inhérents à plusieurs volets sociaux au profit des membres de ce corps et parviendront à clore ce dossier en toute responsabilité ».

A une question sur la possibilité de décider d'une grâce au profit des personnes impliquées dans les actes de violence qu'a connus la wilaya de Ghardaïa ces dernières années, M. Bedoui a répondu « cette demande m'est parvenue par le biais des notables de la wilaya dans une lettre adressée au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour la libération de certains jeunes impliqués dans les événements de Ghardaïa et à mon tour transmettrais fidèlement le message des notables au président Bouteflika (...), premier magistrat du pays, qui examinera cette doléance et prendra certainement la décision adéquate ».

M. Bedoui a inspecté lors de sa visite dans la wilaya de Ghardaïa plusieurs les chantiers de projets de développement lancés dans divers domaines, dont la santé, les collectivités locales et l'industrie.

WILAYAS DÉLÉGUÉES: Nouvelles lois consacrant la décentralisation de la prise de décision avant fin 2017

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a annoncé lundi depuis El Menia que de nouvelles lois seront promulguées avant la fin de l'année en vue de consacrer la décentralisation de la prise de décision dans les wilayas déléguées.

Lors d'une rencontre avec des élus locaux et des membres de la société civile au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya déléguée d'El Menia, M.

Bedoui a précisé que « plusieurs lois exécutives seront promulguées avant fin 2017 en vue de consacrer la décentralisation de la prise de décision dans les wilayas déléguées, qu'il s'agisse de la gestion financière ou administrative », ajoutant qu'une telle opération nécessite la conjugaison des efforts pour « être à la hauteur des décisions du président de la République relatives au soutien à ces wilayas ».

Après avoir adressé à la population locale les salutations du président de la République, le ministre a affirmé que la décision relative à la nouvelle organisation administrative « est une première étape », ajoutant que les nouvelles circonscriptions administratives, dont El Menia, sont appelées à devenir des wilayas à part entière.

Répondant aux préoccupations des habitants de la wilaya déléguée, M. Bedoui a assuré que le Gouvernement « est au fait des problèmes des citoyens », soulignant la nécessaire participation de tous à la création de richesse et à la promotion de l'agriculture.

Le ministre a rappelé, dans ce sens, que les terres agricoles inexploitées « appartiennent à la communauté nationale » et seront redistribuées « selon la priorité ».

L'Etat poursuivra sa politique d'accompagnement et d'encouragement de tous ceux qui créent de la richesse, a soutenu le ministre, précisant que la relance du Fonds de développement des régions du Sud entraine dans le cadre de la promotion des acquis sociaux auxquels « on ne saurait renoncer », a-t-il dit.

GHARDAIA :

M. Bedoui plaide pour une stratégie participative pour la création de la richesse

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a plaidé, hier à Ghardaïa, pour une stratégie participative pour la création de richesses et le développement des collectivités locales.

Les élus locaux doivent penser à une stratégie pour la création de richesses et d'emplois pour répondre aux attentes de leurs électeurs, a indiqué le ministre au deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa.

Il a précisé, dans ce sens, que la concrétisation du processus de décentralisation passe par la création de la richesse au niveau des communes, « afin de répondre aux exigences croissantes des citoyens et participer également au développement socio-économique des régions ».

« Les pouvoirs publics vont accompagner et garantir la mise en œuvre des mécanismes pour la concrétisation des projets visant à absorber le chômage et à créer une plus value », a-t-il soutenu, ajoutant que « l'approche participative » de la gestion des collectivités locales peut apporter des solutions adéquates aux problèmes du citoyen.

En visitant le site de la nouvelle zone d'activités de Berriane, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités lo-



cales et de l'Aménagement du territoire a appelé les futurs élus locaux à penser à la création de zones d'activités.

Un intérêt particulier sera accordé par le ministère aux zones d'activités, afin de participer à la création d'emplois, de richesses et d'une plus value pour l'institution communale, a-t-il souligné.

Les pouvoirs publics s'assignent pour objectif la mise en œuvre de la participation des élus et des citoyens dans le domaine de la gestion de la chose publique, ainsi que la prise en charge sur le terrain, avec les moyens locaux, des doléances de la population en matière d'emplois, de logements et autres.

Il a, dans le même contexte, rassuré les jeunes recrutés selon la formule du pré-emploi, notamment les diplômés universitaires et les promus de la formation professionnelle, que « l'Etat ne va pas les abandonner ».

Le représentant du gouvernement a aussi mis en avant l'engagement de l'Etat à poursuivre son approche de développement durable et à soutenir les collectivités locales.

Lors d'une halte au siège de l'Assemblée populaire communale de Daya Ben-Dahoua, M. Bedoui a appelé les élus et responsables locaux à « être à l'écoute des citoyens et à favoriser une communication permanente et soutenue ».

Bedoui : « L'administration doit être toujours proche et au service du citoyen »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé hier à Ghardaïa que l'administration « doit être toujours proche et au service du citoyen ».

S'exprimant lors d'une visite au siège de la commune de Bounoura (Ghardaïa), le ministre a exhorté les responsables locaux à prendre des mesures opérationnelles à même d'assurer le rapprochement des quartiers urbanisés à forte densité et être au près du citoyen.

Des efforts sont déployés pour améliorer les conditions d'accueil, la simplification des procédures administratives et la mise en place du service électronique et biométrique, a-t-il précisé avant d'instruire les responsables locaux à délivrer les documents administratifs aussi bien dans les communes que dans les annexes communales créées dans les grands quartiers urbains. « Le succès d'une administration dépend de sa capacité

à réaliser une communication efficace avec le citoyen et de son interaction avec l'environnement », a estimé M. Bedoui, soulignant que « l'administration doit répondre aux exigences du citoyen, dans le respect des lois ».

« Favoriser une politique de proximité et de contact direct avec le citoyen est de nature à contribuer davantage à assurer l'efficacité et à renforcer la confiance et le sentiment de sécurité chez le citoyen », a-t-il ajouté.

En visitant dans la matinée le siège de la commission de wilaya de Ghardaïa de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a insisté sur le respect et la transparence des opérations électorales ainsi que sur le suivi du déroulement des différentes étapes du scrutin, de l'inscription sur les listes jusqu'à l'annonce des résultats.

Il a indiqué que ces commissions exerceront leurs prérogatives dans le

strict respect des lois et règlements en vigueur, sans aucune contrainte, ajoutant que les pouvoirs publics s'attèlent à assainir les listes électorales dont le taux d'assainissement est estimé à 95% à l'échelle nationale et 98% dans la wilaya de Ghardaïa.

« Toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement des prochaines élections, tant sur le plan humain et matériel », a-t-il rappelé.

Lors d'un point de presse dans l'enceinte du siège de la commission, le ministre a mis l'accent sur l'engagement des pouvoirs publics à assurer un dialogue permanent avec ces composantes de la société civile, de manière à instaurer un climat de sérénité et de transparence.

M. Bedoui a, par ailleurs, relevé le climat de sécurité et de quiétude qui règne à Ghardaïa, saluant, à ce propos, le rôle joué au quotidien par les autorités locales, en coordination avec les services de sécurité et la société civile.

« Les projets de lois sur les partis, les associations et la fiscalité locale devant le Parlement début 2018 »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a annoncé hier à Ghardaïa que les projets de lois sur les partis, les associations et la fiscalité locale en cours d'élaboration seraient soumis au Parlement début 2018.

« La préparation des nouvelles lois relatives aux partis, aux associations et à la fiscalité locale va bon train.

Leurs projets seront soumis au Parlement début 2018 », a précisé M. Bedoui lors d'une conférence de presse au siège de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) à Ghardaïa.

Le ministre a ajouté que ses services « s'attèlent à la préparation du projet de loi sur les collectivités locales qui regrouperait les codes de wilaya et communal en vue de « consacrer la démocratie participative et la décen-

tralisation ». Concernant les préparatifs des élections locales du 23 novembre, M. Bedoui a fait savoir que « le fichier électoral est assaini à plus de 95% et l'opération devrait se clôturer fin octobre », affirmant que « tous les moyens humains et matériels sont mobilisés par l'Etat pour la réussite de ce rendez-vous électoral ».

Après avoir mis en avant la coordination et la concertations permanentes entre son ministère et la HIISE pour « remédier aux lacunes », M. Bedoui a précisé que son département avait consenti d'importants efforts en la matière, citant à titre d'exemple la nouvelle application du site Web du ministère qui permet aux électeurs de connaître leur centre de vote.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que l'augmentation des listes de candidature aux élections des Assemblées populaires communales par rap-

port aux locales de 2012 « dénote une dynamique politique qui se traduit par la présence des partis politiques à travers les différentes communes du pays ».

Concernant le rejet de certaines candidatures par les commissions administratives, M. Bedoui a indiqué que « des candidats concernés ont déposé des recours auprès de la justice qui tranchera ».

S'agissant des dispositions sécuritaires relatives aux élections, il a précisé qu'il s'agissait d'une « mesure ordinaire qui est prise à chaque rendez-vous électoral » pour en assurer le bon déroulement.

Concernant la situation sécuritaire dans le pays, le ministre a affirmé que « des institutions et les citoyens restent unifiés face aux tentatives de déstabilisation du pays ».

LU DANS REVUE EL DJEICH L'ANP s'appuie sur «le concours du peuple» pour la préservation de la sécurité du pays

L'Armée nationale populaire (ANP) s'appuie sur «le concours du peuple» algérien pour la préservation de la sécurité et la stabilité du pays, tout en considérant la citoyenneté comme étant «un des maillons de l'approche globale» visant à faire face aux défis internes et externes, a affirmé la revue *El Djeich*.

«L'ANP, digne héritière de l'ALN, a franchi des pas importants dans les domaines de la formation, de l'équipement et de la préparation au combat, tout comme elle a atteint un haut niveau de disponibilité qui la rendent apte à relever les défis dans différents domaines, à défendre la souveraineté nationale ainsi qu'à préserver la sécurité et la stabilité du pays et du citoyen en s'appuyant sur le concours du peuple algérien d'où elle puise sa force, sa détermination, consacrant ainsi pleinement le concept de citoyenneté qui constitue un des maillons de l'approche globale visant à faire face à tous les défis stratégiques sur les fronts interne et externe», lit-on dans l'éditorial du dernier numéro de cette publication.

Détaillant le bilan des activités de l'ANP durant le mois écoulé, la même source rappelle la cérémonie présidée, le 18 septembre au Polygone central de l'air de Hassi Bahbah, par le Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, marquant la dernière phase de l'opération de destruction du stock restant, évalué à 5970 mines.

Cette étape couronne un long processus, entamé en novembre 2004 et au terme duquel il a été procédé à la destruction de 165.080 mines, est-il rappelé par l'édito qui relève qu'à travers ce processus, «l'Algérie réitère ainsi sa volonté de tenir ses engagements internationaux, dont celui relatif à la Convention d'Ottawa qu'elle a ratifiée».

En tout, les unités de l'ANP ont réussi à déterrer et à détruire près de 9 millions de mines, aussi bien celles disséminées par l'occupant français que le stock détenu par l'Algérie, et à dépolluer plus de 62.000 hectares de terres agricoles, «rendant ainsi l'espoir et la sérénité à des milliers de citoyens, particulièrement ceux résidant le long des bandes frontalières Est et Ouest du pays», est-il souligné.

Outre cette importante réalisation, l'ANP a donné le coup d'envoi de la nouvelle année d'instruction 2017-2018, par laquelle elle «poursuivra la mission de préparation au combat en toute détermination et rigueur dans le but d'atteindre des avancées continues en matière de développement à tous les niveaux», est-il précisé.

A cet effet, M. Gaïd Salah avait présidé «l'exécution d'un exercice démonstratif à tir réel afin de s'enquérir du niveau de compétence atteint par les cadres, la maîtrise des éléments de nos forces armées dans l'exploitation et l'utilisation des différents systèmes d'armes ainsi que des équipements en service», est-il ajouté.

«Les succès obtenus par l'ANP reposent sur la disponibilité d'une ressource humaine compétente et qualifiée dès lors que cette dernière constitue la pierre angulaire de toute démarche de développement.

Une approche qui a été adoptée par le Haut commandement de l'ANP à travers la réforme du système de formation au sein de l'ANP ainsi que la relance des écoles des cadets de la nation, lesquelles ont obtenu d'excellents résultats se reflétant à travers la formation de cadres dotés de hautes compétences tous domaines et spécialités confondus», conclut l'édito de *El Djeich*.

ARMÉE

Gaïd Salah réitère à partir de Tamanrasset la détermination de l'Algérie à construire une armée «forte, moderne et développée»

Le vice-ministre la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a réitéré, hier à Tamanrasset, au troisième jour de sa visite à la 6ème région militaire, la détermination de l'Haut Commandement de l'ANP à construire une armée «forte, moderne et développée», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Présidant une réunion de travail au siège du commandement de la région, en présence de l'état-major de la région, des commandants des secteurs opérationnels et leurs états-majors, ainsi que les chefs d'unités et après avoir suivi un exposé portant sur la situation globale de la région, présenté par le commandant de la région, suivi par des présentations des commandants des secteurs opérationnels et des responsables des différents corps de sécurité, le général de corps d'armée a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle il a réitéré «l'importance vitale» de cette région militaire et le «rôle efficace» des unités déployées le long des frontières, dans la sécurisation du pays de tous les fléaux, à leur tête le terrorisme, le crime organisé et la contrebande de tous genres, mettant l'accent sur la détermination du Haut Commandement de l'ANP à «construire une armée moderne et développée capable de sécuriser toute parcelle de la terre d'Algérie, de protéger son indépendance et de sauvegarder sa souveraineté nationale».

«Les étapes de modernisation, au sein de l'ANP, dans tous les domaines, méritent d'être valorisées et saluées et constituent notre fierté.

Vous connaissez parfaitement et sans nul doute, en tant que cadres et par l'exercice de vos missions d'armes, la



grandeur de ces étapes franchies avec une persévérance et une ferme détermination, sous le commandement et avec les orientations de son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et vous considérez la portée de leur influence positive sur l'amélioration graduelle et continue du niveau de la pratique professionnelle chez les personnels militaires de toutes catégories confondues.

Vous accompagnez, voire palpez de si près le degré de l'état-prêt et de la disponibilité opérationnelle atteint par nos forces armées avec toutes leurs composantes ainsi que la bonne performance de leurs propres missions», a-t-il souligné.

Ceci constitue effectivement, selon le vice-ministre de la Défense nationale, «une source de satisfaction et de motivation en même temps, ce qui me laisse saisir la présente occasion pour saluer les efforts laborieux, soutenus et permanents que l'ensemble des personnels de l'ANP fournit chacun dans la limite de ses missions et de ses compétences».

«Ces efforts que nous valorisons grandement autant que nous aspirons, au sein de l'ANP, à réaliser davantage d'ex-

ploits et de réalisations à la hauteur des ambitions que nous voulons concrétiser, sur le terrain, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant», a-t-il affirmé, réitérant la détermination du Haut Commandement de l'ANP à «construire une armée forte, moderne et développée, dont le pivot s'articule sur la ressource humaine qualifiée et spécialisée, capable d'assimiler et de maîtriser parfaitement les nouvelles techniques et technologies de pointe, une ressource capable d'accompagner les défis éfrénés qui s'inscrivent dans le cadre des exigences du devoir de la protection de l'indépendance de l'Algérie et de la sauvegarde de sa souveraineté nationale, de son unité populaire et son intégrité territoriale».

«Telles sont les missions nobles qui constituent la fierté de l'ANP devant être toujours à la hauteur de leur parfait accomplissement», a-t-il ajouté.

A l'issue de la rencontre, le général de corps d'armée a donné des orientations et des instructions découlant toutes de «la nécessité de s'armer de vigilance et de prudence pour pouvoir épargner notre pays de tous les desseins maléfiques et des préjudices sécuritaires, sociaux et économiques».

Le communiqué du MDN rappelle que lors de sa visite à la 6ème région militaire, le vice-ministre de la Défense nationale a tenu une rencontre d'orientation avec les cadres et les éléments de la région, inspecté quelques unités mobilisées aux frontières sud du pays et rencontré les cadets de la nation à Tamanrasset.

Avant sa réunion de travail au siège du commandement de la région, Gaïd Salah, accompagné du général-major Mefteh Souab, commandant de la 6ème région militaire, a déposé une gerbe de fleurs et a récité la fatiha du Saint Coran en hommage au défunt moudjahid Hibaoui El-Ouafi, dont le siège du Commandement de la Région est baptisé de son nom.

Gaïd Salah inaugure l'Ecole des cadets de la Nation de Tamanrasset, la 10^e du genre

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a procédé lundi, deuxième jour de sa visite de travail et d'inspection à la 6ème Région militaire, à l'inauguration de l'Ecole des cadets de la Nation à Tamanrasset, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

L'Ecole des cadets de la Nation de Tamanrasset est la 10ème Ecole réalisée ces dernières années, dédiée à l'enseignement moyen avec une capacité de 800 places pédagogiques.

Ayant ouvert la formation des cadets à compter de l'actuelle année scolaire 2017/2018, l'Ecole garantit un enseigne-

ment de haut niveau et dispose de toutes les commodités et les moyens matériels, humains et pédagogiques modernes, à l'instar de laboratoires de sciences appliquées et technologiques, de salles de cours assistées par ordinateur, de laboratoires de langues, de salles Internet, d'amphithéâtres, de bibliothèques et d'infrastructures de sports et de loisirs, précise-t-on de même source.

Suite à l'inauguration de cette école, Gaïd Salah, accompagné du général-major Mefteh Souab, commandant de la 6ème Région militaire, a suivi une présentation donnée par le commandant de l'école, avant de visiter les différentes infrastructures administratives et pédagogiques ainsi que les différents labora-

toires et de s'entretenir longuement avec les cadets.

Le général de corps d'armée a ensuite prononcé une allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des cadets au niveau des dix Ecoles implantées sur tout le territoire national, à travers laquelle il a rappelé d'importance extrême et l'intérêt capital accordés par le Haut Commandement de l'ANP pour l'assurance d'une égalité des chances aux enfants du peuple algérien et pour le renforcement de l'appareil de formation de l'Armée par ce nouvel édifice qui vient approvisionner nos Forces armées en une génération d'élites, pleine de valeurs nationales, fière de ses valeureux aïeux et de leurs exploits».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Skikda et Sétif

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi, à Skikda et Sétif, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, ont arrêté le 9 octobre 2017, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Skikda et Sétif (5e Région militaire)», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezam (6e RM), deux (2) contrebandiers et saisi un camion, cinq (5) véhicules tout-terrain, 77 kilogrammes de kif traité, 6.200 litres de carburant, et 7,08 tonnes de denrées alimentaires».

En outre, un autre détachement «a arrêté à Biskra (4e RM), deux (2) contrebandiers et saisi un camion de 15.000 boîtes de cigarettes, tandis qu'à Tlemcen (2e

RM), des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi (2,48) quintaux de kif traité et arrêté à Ain Temouchent, Relizane et Tissemsilt (2e RM), cinq (5) contrebandiers et saisi (2) véhicules et 3.534 unités de différentes boissons». En outre, des Garde-côtes ont mis en échec, à Oran (2e RM), une tentative d'émigration clandestine de (23) individus, tandis que (78) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Oran, Tindouf, Adrar et Ghardaïa», rapporte enfin le communiqué.

APS

PARLEMENT

M. Raouia : «Le recul des cours du pétrole a restreint les capacités financières du Trésor»

Le prix du baril de pétrole a reculé de 58 dollars durant la période allant de mai 2014 à juillet 2017, induisant une baisse des ressources du pays en devise et restreignant les capacités financières du Trésor public, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances Abderrahmane Raouia.

M. Raouia qui présentait le projet de loi complétant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit lors d'une séance plénière au Conseil de la nation présidée par M.

Houbad Bouhafs, vice-président du conseil, a précisé que la moyenne du prix du baril de pétrole permettant de réaliser un équilibre dans le budget public durant l'année en cours était de 70 dollars, alors que le prix du baril en cours ne dépasse pas 60 dollars.

La valeur des exportations algériennes en hydrocarbures est passée de 60,3 milliards de dollars en 2014 à 18,7 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2017, la valeur des exportations en hydrocarbures devant atteindre 31 milliards de dollars vers la fin 2017.

Cette situation a fortement restreint les capacités financières du Trésor en raison de la réduction des ressources financières et de l'épuisement de l'épargne publique, ce qui contraint le gouvernement à recourir au mécanisme de financement interne ou au double financement interne et externe.

M. Raouia a expliqué que l'adoption du financement externe auquel a eu recours le gouvernement durant les années 90 avait eu des répercussions graves et un service de la dette important qui a provoqué un déséquilibre de la balance des paiements.

«Face à cette situation, il est impératif de couvrir le déficit budgétaire en recourant à la formule de financement interne», a poursuivi le ministre, soulignant que le financement non conventionnel était une forme de financement interne permettant de faire face aux dysfonctionnements conjoncturels dans les équilibres financiers.

Ce mécanisme sera accompagné de réformes structurelles économiques et budgétaires afin de rétablir les équilibres du budget de l'Etat et la balance des paiements au terme des cinq années prévues.

Concernant les réformes financières engagées depuis quelques années, le ministre a fait savoir que «les opérations menées qui commencent à donner leurs fruits seront sanctionnées par la présentation du projet de loi organique relatif aux lois de finances, en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour enrichissement avec la participation des autres départements ministériels».

Selon M. Raouia, les réformes en matière de modernisation des systèmes financiers et bancaires et les efforts consentis pour la modernisation du système budgétaire «ont commencé à porter leurs fruits», ajoutant que «toute opération de réforme requiert du temps pour réaliser les objectifs escomptés».

Le gouvernement avait eu recours à

une série d'outils monétaires pour couvrir le déficit entre 2016 et 2017.

Le Trésor public a bénéficié d'avances de la Banques d'Algérie (BA) plafonnées à 10% des ressources ordinaires, estimées à 276 milliards de dinars en 2016 et à 280 mds en 2017.

Les intérêts de la BA payés au Trésor public ont atteint 610 milliards de dinars en 2016 et 919 milliards de dinars en 2017.

Selon le ministre, l'emprunt obligataire national à la croissance économique a drainé 560 milliards de dinars, ce qui a permis de fournir une liquidité supplémentaire aux banques.

Baisse des réserves obligatoires à 4% depuis début août

Le ministre a souligné que les réserves obligatoires ont baissé de 8% en 2016 à 4% depuis août 2017, ce qui a permis de fournir une plus grande liquidité au marché bancaire.

A ce titre, un programme ambitieux des investissements publics a été lancé en vue de garantir une croissance stable au double plan économique et social.

Les dépenses des investissements publics ont augmenté de 10,6% en 2006 à 16% en 2016.

En contrepartie, les dépenses d'équipement ont été marquées par une augmentation annuelle de 12% entre 2006 et 2016, à laquelle s'ajoute la tendance haussière des dépenses de fonctionnement dont 80% représentent les salaires des fonctionnaires, et ce dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, a précisé le ministre qui a ajouté que la fiscalité pétrolière collectée de janvier jusqu'à juin 2017 a atteint 1.100 milliards de dinars.

Concernant les réserves de change estimées à 105,8 milliards de dollars à fin juin, M. Raouia a souligné qu'elles pour-



raient être réduites à 97 milliards de dollars vers la fin 2017.

D'autre part, le ministre a indiqué que les dépôts du fonds de régulation des recettes (FRR) étaient complètement épuisés en février 2017 après avoir couvert 8.800 milliards de dinars du déficit du Trésor en 2014, 2015 et 2016.

Le ministre a proposé une panoplie de réformes pour surmonter cette situation financière à travers la mise en place d'un cadre de dépenses à moyen terme et la réforme du secteur bancaire à travers plusieurs mesures dont la généralisation des moyens de paiement électronique et l'informatisation des transactions.

Selon M. Raouia, l'ouverture à l'étranger de filiales des banques nationales pour mobiliser la devise exige une étude et un examen avant d'adopter la formule adéquate, affirmant que le gouvernement y oeuvrait dans son plan d'action.

La loi sur la monnaie et le crédit en vigueur n'est pas contraire à l'usage de produits financiers islamiques dont les services devraient être proposés sur le marché bancaire et encadrés de manière rigoureuse, a-t-il soutenu.

Les services fiscaux, ajoute le ministre, connaîtront également la modernisation de leurs procédures de gestion à travers les systèmes modernes d'informatique et la simplification des procédures.

Le conseil de la Nation adopte à la majorité la loi sur la monnaie et le crédit

La Loi sur la monnaie et le crédit a été adoptée hier à la majorité par les membres du Conseil de la Nation. La loi complétant l'ordonnance 11-03 du 26 août 2003 sur la monnaie et le crédit est passée par 120 voix "pour" contre 4 "non" (représentant le FFS) suite au vote de 83 membres présents à la séance, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, plus 41 votes par procuration.

Cette loi stipule que "la Banque Algérie procède, dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds National d'Investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements. La loi sur la monnaie et le crédit avait été adoptée dimanche à la majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN).

EL-OUED : Prévoir des espaces de promotion de l'artisanat dans les structures hôtelières

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a appelé, lundi dans la wilaya d'El-Oued, à prévoir des espaces pour la promotion de l'artisanat au niveau des structures hôtelières.

S'exprimant lors de sa visite de structures et projets du secteur dans cette wilaya, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de prévoir, au niveau des établissements hôteliers privés, des espaces dédiés à la promotion des produits de l'artisanat traditionnel, de sorte à mieux les faire connaître et à contribuer à leur commercialisation.

M. Mermouri a visité, au chef-lieu de wilaya d'El-Oued, une exposition de produits d'artisanat regroupant 21 artisans et 9 promoteurs touristiques, et a suivi un exposé sur la situation et perspectives du secteur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya.

Le secteur s'est vu accorder une enveloppe de 11 milliards DA pour la concrétisation de 24 projets touristiques, dont 9 sont en chantier, 4 réceptionnés et 10 à lancer incessamment, offrant une capacité d'hébergement de 2.853 lits, contre 1.240 lits actuellement.

Selon la DTA, la wilaya d'El-Oued, qui dispose d'une panoplie de potentialités touristiques naturelles, recense 6.642 artisans, 18 agences et tour-opérateurs.

Poursuivant sa tournée, le ministre a inspecté le chantier de modernisation et de réhabilitation de l'hôtel «Souf», menés pour un coût de 780 millions DA.

Classée trois étoiles, cette structure hôtelière, relevant de l'entreprise de gestion touristique (EGT) de Biskra, a été mise en service en 1971, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

M. Mermouri a procédé, dans la commune d'El-Oued, à la pose de la première pierre pour la réalisation, pour une enveloppe de 2,3 milliards DA, d'un hôtel projeté au titre de l'investissement privé par la concession.

Occupant une surface de 2,16 hectares, cette structure, livrable en 2020, comportera 98 chambres, 10 pavillons, 12 suites, totalisant 311 lits, en plus d'un espace d'exposition de produits d'artisanat et d'autres installations à vocation touristique.

Le complexe touristique saharien «La Gazelle d'Or», occupant, à l'entrée Ouest d'El-Oued, une superficie de 160 hectares, a reçu également la visite du ministre du tourisme.

D'une conception répondant aux normes internationales, ce complexe, qui a généré 393 emplois, offre une capacité de 542 lits, avec son hôtel de 120 chambres, ses 72 bungalows, 51 khéimas équipées en moyens modernes, ses 14 suites, et site d'hébergement pour son personnel de 384 chambres, en plus d'un terrain de golf et autres installations (restaurants, Sauna, piscines).

Dans la commune de Guemmar, M. Mermouri s'est enquis des travaux de réhabilitation du siège de la zaouia Tidjana, patrimoine culturel classé en 1982 site historique et religieux, car constituant la première zaouia dans l'histoire de la confrérie Tidjana.

Le ministre du tourisme a clôturé sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration d'un parc privé de loisirs, implanté au quartier 18 février à El-Oued.

D'une capacité d'accueil de 2.000 personnes, cette installation récréative dispose d'espaces verts et de détente et d'autres structures de services.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M^{me} Faraoun prend part à Buenos Aires à la Conférence mondiale de développement des télécommunications

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane-Houda Faraoun, prend part aux travaux de la conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui se tient à Buenos Aires (Argentine) du 9 au 20 octobre 2017, indique lundi un

communiqué du ministère. L'organisation onusienne réunit tous les quatre ans l'ensemble des Etats et les principaux acteurs des télécommunications lors de cette conférence afin de définir les stratégies et les objectifs concernant le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, en fournissant des orienta-

tions et des indications au secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) par l'adoption notamment de résolutions et recommandations par les 193 pays membres et plus de 700 entités du secteur privé et établissements universitaires membres, précise la même source. Pour l'Algérie, il s'agit d'une opportunité pour «défendre ses positions et

ses priorités par rapport aux nouveaux défis de l'ère du numérique ainsi qu'aux mécanismes de promotion du développement durable», précise le communiqué du ministère, faisant observer que «l'Algérie s'est faite forte, à cette occasion, par l'adhésion des pays arabes et africains aux propositions communes adoptées lors des réunions régionales arabe et afri-

caine, tenues respectivement au Zimbabwe en juillet 2017 et en Algérie en août 2017». Mme Faraoun est intervenue lors de la session de haut niveau pour plaider en faveur de la réélection de l'Algérie au Conseil de l'UIT, en prévision des prochaines élections prévues en novembre 2018 à l'occasion de la conférence des plénipotentiaires.

APS

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI À PARTIR DE TIZI-OUZOU : PROGRAMME GAZ

Une enveloppe de 27 milliards de DA mobilisée pour régler la situation des entreprises

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, que l'Etat a mobilisé une enveloppe financière de 27 milliards Da pour régler les situations financières des entreprises chargées du programme gaz.

Le ministre a fait savoir que ce montant a été débloqué en deux tranches l'une de 10 milliards de Da et l'autre de 17 milliards de Da.

Il a annoncé qu'une troisième tranche de 15 milliards de Da sera mobilisée avant la fin de l'année en cours, ce qui permettra de payer l'ensemble des situations des entreprises privées et publiques chargées de la concrétisation du programme national de raccordement au gaz naturel, a-t-il dit.

Sur ces 27 milliards de Da la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un montant de 1,5 milliards de Da, une autre tranche d'environ 1 milliard de Da sera prochainement débloquée afin de couvrir l'ensemble des situations financières des entreprises, a-t-il ajouté.

M. Guitouni a observé que les programmes inscrits par le président de la République pour améliorer le taux national de pénétration en gaz naturel, a permis d'atteindre un taux de couverture de 60% à l'échelle nationale.

La wilaya de Tizi-Ouzou qui a atteint des taux de raccordement de 76% en gaz naturel et de 97% en électricité se classe la première à l'échelle nationale en terme de couverture énergétique, a-t-il observé.

Concernant le raccordement au gaz naturel, 60 communes de cette wilaya sur les 67 qui la compose disposent de cette énergie.

Pour les sept restantes, sept sont en cours de raccordement, alors que les travaux de branchement des quatre autres localités au réseau de gaz seront lancés incessamment, ce projet ayant été différé et non gelé, a-t-il expliqué.

S'agissant de l'énergie électrique Tizi-Ouzou dispose de 500 MVA et n'utilise que quelques 400 MVA ce qui permettra à cette wilaya de passer un hiver sans problèmes, selon les fiches techniques présentées au ministre qui a été également informé que des mesures se traduisant par la réalisation de plusieurs équipements pour le renforcement du réseau électrique, ont été prises en prévision de l'été 2018.

Lors de sa visite dans la wilaya, le mi-

nistre de l'Énergie a procédé à la mise en service du gaz au profit d'un total de 1408 foyers répartis sur les communes de Timizart, Tizi-Ouzou et Tirmintine.

Il a également inauguré un centre médico-social de Naftal, et une cabine mobile de production de 20 mégawatt et la mise en service de 4 centres d'électrification rurale au profit de 94 foyers à Boudjima.

« Accélérer la conversion des véhicules au GPLC pour réduire les importations des carburants »

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a donné des orientations, lundi, à l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits Pétroliers (NAFTAL) pour accélérer l'opération de conversion des véhicules en GPLC afin de réduire l'importation des carburants.

Le ministre qui était en visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a demandé au PDG de Naftal d'augmenter le programme et la cadence de conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL), en faisant notamment appel aux investisseurs privés pour la fabrication des kits de conversion afin de satisfaire la demande exprimée.

Il a demandé à cette entité économique de se pencher sur ce dossier de fabrication de kits GPL par le privé à travers des partenariats au autres démarches, et de proposer une solution d'ici la fin de l'année en cours.

Dans cette même démarche l'entreprise Naftal qui dispose de 17 stations do-



tées d'équipement de stockage du GPL sur un total de 93 centres à l'échelle nationale, doit également doter l'ensemble de ses stations en GPL afin de rendre ce produit disponible et satisfaire la demande de conversion a insisté le ministre.

Ces orientations visent à réduire, dans la perspective d'arrêter, les importations de carburants et ne plus continuer à importer un volume annuel de 3,5 millions de tonnes d'essences et de mazout a souligné M. Guitouni.

Le taux national de conversion est de 20% actuellement représentant un total de 500 000 véhicules, a fait savoir le PDG de Naftal qui a expliqué au ministre que l'objectif de cette entreprise à horizon 2021 est d'atteindre 40% de couverture du parc automobile en ce produit.

Le ministre a donné des instructions pour la multiplication des campagnes de sensibilisation à propos de la conversion des véhicules par l'organisation de portes ouvertes à travers le territoire national.

Sur un autre volet M. Guitouni a donné instruction pour éliminer le transport de carburants par camions-citernes dans les wilayas ou d'autres options se présentent et de lui préférer le train ou le pipe-line pour réduire les risques d'accidents.

GAZ DE SCHISTE: L'engagement du Gouvernement à ne rien entreprendre au détriment de la santé du citoyen est «clair et total»

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, a réitéré lundi à Alger l'engagement «clair et total» du Gouvernement concernant la relance du projet d'exploitation du gaz de schiste, rassurant que rien ne sera entrepris au détriment de la santé du citoyen et de l'environnement. «L'engagement du Gouvernement est clair: rien ne sera entrepris au détriment de la santé du citoyen et de l'environnement», a affirmé Mme Zerouati lors d'une conférence de presse à l'occasion de l'ouverture du 2ème Salon international de la récupération et valorisation des déchets au sujet des risques éventuels de l'exploitation du gaz de schiste sur l'environnement et la santé et des mises en garde d'experts.

Soulignant qu'il n'y a «aucune crainte» pour les Algériens, notamment les habitants du Sud, la ministre s'est interrogée «comment peut-on penser qu'un pays qui offre l'accès gratuit à l'éducation et à la santé et assure autant de transferts sociaux puisse mettre la vie des gens en danger?» et «qui sont ces experts?» a poursuivi le ministre au sujet de ceux qui mettent en garde contre l'exploitation du gaz de schiste. Réitérant l'engagement total du Gouvernement à ce sujet, elle a indiqué que son département «contrôle, accompagne et suit de près l'ensemble des projets» en vue de prévenir tout risque possible pour la santé du citoyen et pour l'environnement. «Nous ne voulons pas que ce dossier soit exploité pour jeter le citoyen dans les dédales techniques et créer la confusion», appelant à faire preuve de responsabilité.

Les services du Premier ministre ont affirmé jeudi sur leur site électronique que la relance du projet d'exploitation du gaz de schiste sera accompagnée d'explications et de précisions envers l'opinion nationale et de dialogue avec les populations des régions concernées et que rien ne sera entrepris en mettant en danger la santé des Algériens.

Lors de sa visite dimanche dernier au pôle pétrochimique d'Arzew, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, avait souligné la nécessité d'investir dans le gaz du schiste eu égard aux énormes gisements dont dispose le pays.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, avait déclaré récemment à l'APS que le dossier du gaz du schiste était encore au stade d'étude et sera traité d'une manière «convenable» à l'instar de ce qui se fait dans les autres pays.

Recyclage de déchets: de «l'environnemental» à l'exploitation économique

La ministre de l'Environnement a indiqué que le recyclage et la valorisation des déchets n'était plus une question environnementale mais une activité économique à même de générer des ressources financières avoisinant les 38 milliards de dinars par an, et de créer de nombreuses opportunités d'emploi directes et indirectes (plus de 7000 postes).

Elle a appelé à exploiter les opportunités d'investissement dans le domaine de la récupération, du recyclage et de la valorisation des déchets industriels et à faciliter l'octroi de crédit aux jeunes pour la création d'entreprises pour renforcer le tissu industriel national.

Par ailleurs, la ministre a tiré la sonnette d'alarme quant à la performance, qui demeure faible, des centres d'enfouissement technique (CET), notant que ces derniers n'étaient plus en mesure d'absorber les déchets, notamment au vu de leur durée de vie, a-t-elle dit. Initialement les CET devaient accueillir 5% des déchets, les 95% restant devant être recyclés, a rappelé Mme Zerouati, avant de souligner les grandes difficultés que rencontrent ces centres, d'autant -a-t-elle ajouté- que nous ne pouvons pas réaliser de nouveaux en raison de leurs coûts. Concernant le Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets industriels, la ministre s'est félicitée de la participation de 48 entreprises entre locales et étrangères. La Corée du sud est l'invitée d'honneur de la deuxième édition de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 12 octobre. Ce salon est une occasion pour les investisseurs d'examiner les opportunités de partenariat dans le domaine de la récupération et de la valorisation des déchets industriels, a ajouté la ministre. Rappelant la responsabilité qui incombe aux citoyens dans la gestion des déchets et la préservation de l'environnement, la ministre a souligné la problématique du non recouvrement par les communes de taxes relatives à l'environnement. Un marché de près de 300.000 tonnes/an de déchets spéciaux (pneus, huiles usées, batteries, déchets d'équipement électriques et électroniques), existe en Algérie dont 150.000 tonnes sont valorisées et exploitées, selon les organisateurs.

APS

GAZ DE SCHISTE: Nécessité de «bonnes approches stratégiques»

Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour, a affirmé, hier à Alger, que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste en Algérie se feraient sur la base de «bonnes approches stratégiques».

«Il faut prendre les bonnes approches stratégiques pour pouvoir exploiter le gaz de schiste», a-t-il déclaré à l'APS en marge d'un séminaire organisé par Sonatrach.

Ace propos, il a avancé que «ce n'est pas du jour au lendemain que les choses vont se faire car il y a beaucoup d'études et de travail à entreprendre et cela prendra du temps».

Ce qui est important de savoir, a-t-il poursuivi, «est que le gaz de schiste existe et que tôt ou tard, il sera exploré».

Mais pour le P-dg de Sonatrach, «il faut prendre les bonnes approches stratégiques pour pouvoir exploiter le gaz de schiste», en ajoutant que les technologies ont tellement avancé pour l'extraction de ce gaz non conventionnel.

Pour rappel, le Premier ministre a indiqué récemment que la relance du projet d'exploitation du gaz de schiste serait accompagné d'explica-

tions et de dialogue et que «rien ne sera entrepris au détriment de la santé des Algériens». «L'annonce de la relance du projet d'exploitation du gaz de schiste a réveillé les agitateurs politiques qui tentent de manipuler la population, notamment du Sud du pays».

Il est donc utile de rappeler que la reprise des tests sera accompagnée d'explications envers l'opinion et de dialogue avec la population des régions concernées.

Rien ne sera entrepris en mettant en danger la santé des Algériens.

Mais rien n'empêchera l'Algérie d'exploiter ses richesses au profit des Algériens», avait précisé le Premier ministre. Lors de sa visite au pôle pétrochimique d'Arzew, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, avait souligné la nécessité d'investir dans le gaz de schiste eu égard aux énormes gisements dont dispose le pays.

M. Ouyahia avait également relevé que le gouvernement encourageait l'investissement dans cette ressource tout en soulignant qu'il ne s'agit pas là d'une démarche aventureuse mais d'une option visant à ga-

rantir l'avenir du pays en matière énergétique.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, avait déclaré récemment à l'APS que le dossier du gaz de schiste était encore au stade d'étude et serait traité d'une manière «convenable» à l'instar de ce qui se fait dans les autres pays.

Tout en citant les nouvelles technologies permettant d'extraire le gaz du schiste avec moins de risques environnementaux, le ministre avait souligné que ce gaz non conventionnel est une «option» qui a été prise et vers laquelle «on va y aller et on doit y aller» vu la forte consommation enregistrée en matière du gaz naturel.

«Il s'agit de l'avenir des futures générations», avait-il enchaîné. Par ailleurs, il avait précisé que le tiers de la production nationale de gaz naturel est consommé par le marché interne contre un tiers destiné à l'exportation, tandis que l'autre tiers est réinjecté dans les puits de production pour maintenir la pression du gaz.

D'autant plus, avait-il observé, la consommation interne du gaz naturel augmente continuellement et «pourra

atteindre un niveau très élevé en face duquel il faudra agir».

Le Plan d'action du gouvernement, adopté par le Parlement, évoque l'extension de la prospection des nouvelles sources d'énergies aux hydrocarbures schisteux, et ce, «dans le strict respect de l'environnement et de la santé de la population».

Selon des évaluations réalisées par Sonatrach avec des compagnies pétrolières internationales sur cinq bassins sahariens, l'Algérie dispose de 4,940 trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%.

Ces réserves récupérables ont été calculées pour les zones d'Ahnnet, Timimoun, Mouydir, Illizi et Berkine. Avec un TR de 15%, l'Algérie occupe la 4ème position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les États-Unis (dont le TR varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste réalisé en 2013.

OUARGLA : Plus de 140 petites unités d'élevage montées depuis 2016

Quelque 144 petites unités d'élevage caprin et camelin ont été montées depuis 2016 à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier de la Conservation des forêts. Ces unités d'élevage, ayant bénéficié du soutien de l'Etat en direction des jeunes et des petites exploitations agricoles en zones rurales, ont concerné 74 petites unités d'élevage de caprins et 70 autres d'élevage camelin.

En dépit des campagnes d'information ayant précédé le lancement de ce programme, pour lequel a été alloué un financement de 139,89 millions DA dans le cadre du Fonds national de développement rural, le nombre de personnes y ayant adhéré reste « en deça » des attentes, déplore-t-on à la Conservation des forêts.

En effet, sur les 389 personnes inscrites pour bénéficier de ce programme de soutien, seules 144 ont réuni les conditions réglementaires, a-t-on expliqué. Les dispositions de ce programme, visant à développer la richesse animale dans la région et à générer des emplois, prévoient un apport personnel de 30 % du coût global de la petite unité d'élevage, une condition que beaucoup n'ont pas pu remplir, d'où leur élimination automatique de la liste des bénéficiaires.

KHENCHELA : Inauguration de 2 sièges de la sûreté nationale dans la commune de Bouhmama

Deux (2) sièges de la Sûreté nationale ont été inaugurés lundi dans la commune de Bouhmama (50 km au Sud-Ouest de Khenchela), a-t-on constaté.

Organisée en marge de la 73^{ème} édition des journées d'information sur les rôles des services de la sûreté nationale, la cérémonie d'inauguration de ces deux nouvelles infrastructures a été présidée par le contrôleur de police, Abdenour Hadid, directeur de la réglementation et des affaires générales à la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), et ce en présence des autorités locales de la wilaya. La réalisation de ces deux sièges a nécessité la mobilisation de 70 millions de dinars, a-t-on précisé, ajoutant que ces infrastructures sont dotées d'un cénitatorium pour les éléments de la police, nécessitant une enveloppe financière de l'ordre de 31,4 millions de DA. Il est à signaler que la 73^{ème} édition des journées d'information sur les rôles des services de la Sûreté nationale, ouvertes lundi à la maison de la culture Ali Souaï de la ville de Khenchela, se poursuivront jusqu'à demain.

ANNABA : 1^{re} coulée de fonte conforme avant la fin de la semaine au complexe sidérurgique d'El Hadjar

La première coulée de fonte conforme du haut fourneau n°2 du complexe sidérurgique El Hadjar d'Annaba, aura lieu « avant la fin de la semaine en cours », en vue de reprendre l'activité productive, a indiqué lundi le directeur général du complexe, Chemseddine Maâtallah.

Des opérations d'affinement de la fonte pour répondre aux normes qualitatives, conformément aux besoins des clients, sont effectuées depuis la mise à feu du haut fourneau il y a plus d'une semaine, a précisé le même responsable. Le haut fourneau n°2, « épine dorsale » de toute la chaîne de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar, avait été mis l'arrêt à cause du problème du manque d'eau nécessaire à son bon fonctionnement. Parallèlement à la préparation de la reprise de la production, le complexe sidérurgique d'El Hadjar a connu le lancement des études relatives à la seconde tranche du plan d'investissement visant la réhabilitation et la modernisation du complexe pour atteindre d'ici 2020 une production globale de plus d'un million tonnes d'acier, a souligné le même responsable.

WILAYA D'ALGER: Baisse du volume des déchets collectés sur le littoral durant les 9 premiers mois 2017

L'Etablissement d'hygiène urbaine et de protection de l'environnement de la wilaya d'Alger (ex Hurbal) a collecté 3525 tonnes de déchets à travers les plages de la capitale durant les 9 premiers mois de l'année 2017, contre plus de 9000 tonnes en 2016, soit un recul de près 60%.



Plus de 3525 tonnes de déchets dont des déchets solides et ménagers (nourriture, caoutchouc, plastique et verre...) ont été collectés, entre janvier et septembre 2017, au niveau de 17 communes côtières contre plus de 9000 tonnes durant la même période de l'année 2016, selon un bilan de l'établissement d'hygiène urbaine et de protection de l'environnement de la wilaya d'Alger, dont l'APS a reçu une copie.

Il s'agit d'une baisse de 60% ce qui représente, pour les responsables du dit établissement, « un indicatif positif » des efforts consentis en matière de protection du littoral contre la pollution et des campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement.

Au titre de la stratégie de protection de l'environnement et des espèces marines et de protection de la santé publique, près de 2025 tonnes de déchets ont

été collectés durant la saison estivale (juin-août 2017), contre près de 4000 tonnes en 2016, selon le document.

Pour le nettoyage quotidien de toutes les plages (autorisées et interdites), un effectif de plus de 310 agents (vacataires et saisonniers) ont été mobilisés durant la saison estivale outre l'entretien des cabines d'habillage, douches et sanitaires, indique la même source qui fait état de l'équipement des agents de tenues (casquettes, gilets, tees-shirts, shorts et sandales) et la fourniture de petits outillages (râteaux, pelles, pioches, gants, des sachets poubelles) outre le criblage du sable.

Le bilan souligne en outre les moyens mis en place par les différentes entreprises et services de wilaya (camions, engins...) pour le nettoyage des plages suivant un système de vacances.

Les déchets collectés au niveau des plages sont évacués par les agents des entreprises « Extranet » et « Netcom » et les agents communaux d'hygiène et d'assainissement vers les centres d'enfouissement technique de Corso et Hamissi pour le tri sélectif des déchets, la valorisation, la récupération et le recyclage des différents déchets en tant que source de richesse importante et génératrice de postes d'emploi.

Plus de 3000 analyses bactériologiques de l'eau de mer et des piscines

Plus de 3400 analyses bactériologiques et physico-chimiques des eaux de baignade (mer et piscines) ont été effectuées durant les neuf premiers mois de l'année 2017 outre plus de 1700 des analyses bactériologiques sur des prélèvements de produits alimentaires, près de 6000

analyses bactériologiques des eaux des réseaux et près de 3000 d'eaux souterraines (puits, sources).

Des analyses ont été effectuées sur 310 analyses du phytoplancton toxique dans le cadre du contrôle des algues toxiques tout au long de la côte de la wilaya d'Alger, précise le document.

L'entreprise avait organisé en coordination avec différents organismes tels que les trois directions de l'éducation d'Alger, des campagnes de sensibilisation pour consacrer la culture de la protection de l'environnement. Ces actions ont concerné 180 établissements éducatifs et 110.000 élèves. Dans le cadre de la protection de l'environnement et l'embellissement de la capitale, la wilaya d'Alger a lancé dernièrement une campagne de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage du pain et le dépôt anarchique des déchets dans les rues.

BOUIRA Mise en circulation d'un nouveau tronçon de 10 km de la pénétrante devant relier le port de Béjaia à Ahnif

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a procédé lundi, à la mise en service d'un nouveau tronçon de 10 km de la pénétrante devant relier le port de Béjaia à la localité d'Ahnif (Bouira), portant ainsi, le parcours livré et fonctionnel, à 52 km, soit plus de la moitié de l'ouvrage total.

Cette nouvelle tranche autoroutière, relie la localité de Biziou, à 65 km à l'ouest de Béjaia à Takerietz et reste éminemment stratégique, en ce sens qu'elle permet désormais de contourner la ville d'Ighzer Amokrane, lieu habituel d'un engorgement et d'une congestion du trafic, que d'aucuns considèrent insupportable. Parfois, il fait plusieurs heures, pour traverser l'agglomération d'un bout à l'autre, notamment en période de pluie et aux heures de pointe.

Cette inauguration a enchanté, visiblement, toutes les agglomérations alentour, comme en témoigne la foule nombreuse, ayant pris part à la cérémonie d'ouverture.

Le ministre a, à l'occasion, rassuré l'assistance, quant à la volonté des pouvoirs publics d'achever dans les meilleurs délais les sections restantes, notamment celle, devant al-

ler de Takkérietz à Elkseur par Sidi-Aich, longue de 26 km et qui constitue une étape déterminante dans la conduite du projet. Les travaux patinent quelque peu à Sidi-Aich, à cause des difficultés en rapport avec le creusement d'un tunnel de 1,2 km sur le site, mais au-delà, la situation se présente sous de meilleurs auspices.

Il n'y a plus de problèmes ni techniques, ni d'ordre financier, a-t-il rassuré, soulignant que les tronçons qui restent à achever seront immédiatement mis en service, exhortant les entreprises sur place à redoubler d'effort pour se faire. Une même tonalité du discours a du reste été adressée aux autres chantiers stratégiques de la wilaya, qui relativement accusent beaucoup de retards, notamment le projet de l'échangeur des quatre chemins, à la sortie sud-Est de Béjaia ou celui relatif à l'aménagement des gorges de Kherrata. « Nous ne voudrions pas aller jusqu'à l'application des pénalités des retards. Mais si c'est nécessaire nous n'hésiterons pas », a-t-il indiqué à l'adresse des entreprises réalisatrices.

MASCARA: Entrée en production de 9 projets d'investissement à Oued Taria en début 2018

Neuf projets d'investissement entreront en production en début d'année prochaine dans la zone d'activités de Oued Taria (Mascara), a-t-on appris lundi du directeur de l'industrie et des mines.

Deux projets de production de l'aliment du bétail sont actuellement prêts et n'attendent que le raccordement de la zone industrielle aux réseaux d'électricité et du gaz pour entrer en production, alors que sept autres en agroalimentaire, en aliment du bétail entreront en production le premier semestre de l'année prochaine.

Selon le même responsable, 42 projets d'investissement ont été analysés dans la commune de Oued Taria jouissant d'une position stratégique sur la RN 6 reliant les wilayas de Mascara et de Saida. Les porteurs de projets ont acquis 43 terrains d'assiette de 400 à 1000 mètres carrés selon l'importance du projet.

Les projets analysés d'une valeur globale de 5,2 milliards DA concernent l'agroalimentaire (33 projets), les industries (3), la fabrication de plastique et pneumatique et chimie (2), les services (4) et peuvent créer un total de 700 emplois en phase de production, a-t-on fait savoir.

La zone d'activités de la commune de Oued Taria dispose de 67 terrains totalisant une superficie de 5,12 hectares dont 43 ont été attribués et le restant est réservé aux jeunes, selon le wali de Mascara.

BATNA :

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de billets de banque et saisie de 700 000 dinars en coupures de 1000 DA

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Merouana, (wilaya de Batna), a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans la falsification de billets de banque et la saisie d'une somme de 700 000 dinars en coupures de 1 000 DA, en sus de matériel d'impression et une voiture de tourisme, a-t-on appris, lundi, auprès du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Cette même source a affirmé que cette opération a eu lieu le 7 octobre courant, aux environs de 10 heures du matin, au cours de laquelle 3 individus faisant partie de ce réseau ont été arrêtés, suite à des informations faisant état de la possession du conducteur du véhicule de faux billets, dans la ville de Merouana.

Immédiatement, des points de contrôle ont été mis en place à travers la RN 86, reliant Merouana et Oued El Ma, en plus de la fermeture des axes secondaires, pour entraîner le conducteur vers la souricière qui lui a été tendue au lieu-dit Mechta El Ghirane, a précisé cette même source. Surpris par la présence des éléments de la gendarmerie nationale, le conducteur et son acolyte, des repris de justice âgés de 30 et



31 ans, ont déchiré un paquet de faux billets qu'ils se sont empressés de jeter sur le bord de la route, avant leur arrestation durant laquelle ils ont fait preuve de violence, a-t-on ajouté.

L'inspection du véhicule, et les deux individus arrêtés, a permis, selon cette même source, de mettre la main sur le montant de faux billets (de la catégorie de 1000 DA), 85 faux billets en coupures de 1000 DA et 4 bouteilles d'encre d'impression rouge, bleu, jaune, noir et d'autres substances utilisées pour l'opération de falsification.

Les deux individus arrêtés ont été acheminés, avec le matériel saisi, au siège du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Merouana, a-t-on indiqué.

La même source a ajouté que l'exploitation des déclarations des individus arrêtés a permis de connaître l'identité du principal présumé coupable dans cette opération de falsification, et de déclencher dès lors les procédures légales et le déplacement au domicile du concerné, sise dans la ville de Oued El Ma. Sur les lieux, il a été procédé à la saisie de certains produits utilisés pour la falsification des billets, dont 4 bouteilles d'encre d'impression de 500 ml, une imprimante avec scanner, en sus de l'arrestation d'un individu de 28 ans, n'ayant aucun antécédent judiciaire.

Il est attendu, par ailleurs, que les présumés coupables soient présentés, mardi, devant le tribunal de Merouana.

ILLIZI :

Plus de 120 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation

Quelque 125 inscrits ont rejoints les sections d'alphabétisation ouvertes à travers la wilaya d'Illizi au titre de l'année 2017-2018, a-t-on appris hier de l'antenne locale de l'Office nationale d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Ces nouveaux inscrits, dont le nombre est en hausse par rapport à l'an dernier, sont enregistrés notamment dans les régions enclavées, à l'instar des localités de Tamadajert (300 km d'Illizi) avec 26 nouveaux apprenants, et d'Thir avec 33 inscrits, a précisé le directeur de l'ONAEA d'Illizi, Khemaya Mahiour, en justifiant cette tendance par les résultats des caravanes de sensibilisation organisées dans les zones reculées. Dans la perspective d'attirer le plus d'apprenants, une nouvelle section d'alphabétisation a été ouverte cette année dans la localité de Tamdajert pour lutter

contre l'illettrisme, encore répandu dans les zones reculées, a-t-il ajouté. Des programmes d'information faisant connaître les opportunités d'enseignement offertes par les sections de l'ONAEA sont également organisés, sous forme de caravanes animées notamment par des enseignants et des hommes de culte, pour sensibiliser les populations sur l'importance de s'affranchir de l'illettrisme, selon le même responsable. Dans ce contexte, une cérémonie a été organisée lundi dans la commune d'In-Amenas en l'honneur de 11 femmes libérées de l'analphabétisme ainsi que 33 apprenants promus et détenteurs de titres de formation professionnelle en ateliers, dans le cadre d'une convention entre l'ONAEA et le secteur de la formation professionnelle, a fait savoir M.Mahiour.

ORAN:

Interception de 23 candidats à l'émigration clandestine au nord de Kristel

Les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran ont intercepté lundi 23 candidats à l'émigration clandestine au nord de Kristel (Gdyel) à l'Est d'Oran, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 23 candidats à l'émigration clandestine, tous de nationalité algérienne, qui ont tenté leur aventure à bord d'un pneumatique, ont été interceptés à 10 heures du matin à 3 miles au nord de Kristel (Gdyel), par les gardes côtes d'Oran, a

indiqué la même source. Après les formalités d'usage, ces harraga ont été remis, par les services des garde côtes d'Oran, à la Gendarmerie nationale de Kristel (Gdyel) qui les présentera, à son tour, devant la justice.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 21 morts et 1.232 blessés en une semaine

Vingt-et-une (21) personnes ont trouvé la mort et 1.232 autres ont été blessées dans 1.039 accidents de la circulation survenus du 1er au 7 octobre dans plusieurs wilayas du pays, indiquait hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. La wilaya de Blida déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que 53 autres ont été blessées, suite à 50 accidents de la route. Par ailleurs, et durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 3.440 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et sont intervenus pour l'évacuation de 9.473 malades vers les structures sanitaires.

MOSTAGANEM: Une jeune fille périt dans un incendie au domicile familial

Une fille de 18 ans a péri dans un incendie, qui s'est déclaré lundi après-midi dans son domicile familial à Sidi Lakhdar, commune située à 60 kilomètres à l'est de Mostaganem, a-t-on appris de la protection civile.

L'incendie s'est déclaré dans la chambre de la maison où réside de la jeune femme à haï «Chahid Moussaoui», lui causant des brûlures et

une difficulté de respiration. Transportée en urgence aux services sanitaires, elle a succombé à ses blessures. L'intervention des agents de la protection civile a permis de maîtriser l'incendie et d'éviter sa propagation aux autres chambres et aux habitations limitrophes, a-t-on indiqué.

Les services concernés ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.



Arrestation de 3 personnes et saisie de 15 millions de centimes en faux billets à Oued Koriche (Bab El-Oued)

La police judiciaire a procédé récemment à l'arrestation de trois individus à Oued Koriche (Bab El Oued) en possession de faux billets d'une valeur de 15 millions de centimes et 80 g de cannabis, a indiqué hier un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

La brigade mobile de la police judiciaire a pris en filature, dans un des quartiers de Oued Koriche relevant de la commune de Bab El-Oued (Alger), trois suspects dont deux à bord d'un véhicule alors que le conducteur était en train de compter une somme d'argent de 15 millions de centimes en faux billets en plus d'une autre somme de 7,5 millions de centimes en faux billets en possession de son acolyte. Le troisième individu était en possession d'une plaquette de cannabis de 80 g et d'une somme de 17,500 DA en faux billets, indique le communiqué.

Les trois mis en cause ont été transférés au service en charge de l'enquête pour parachever les procédures en vigueur avant de les présenter devant le procureur général territorialement compétent qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

Dans une autre affaire liée à l'environnement et à l'urbanisme, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger a recensé durant le mois de septembre dernier 105 sites et décharges outre 4 interventions liées au dépôt d'ordures solides et liquides et autres substances sur la voie publique, indique-t-on de même source.

Quelque 184 interventions liées à la réalisation de constructions sans autorisation et 11 interventions pour non-conformité des constructions ont été effectuées, auxquelles s'ajoutent la sécurisation d'une opération de relogement, ajoute le communiqué.

S'agissant de l'assainissement de la voie publique, les mêmes services ont recensé 72 interventions liées au commerce illicite et 557 interventions pour entrave à la circulation sur la voie publique ainsi que plus de 220 interventions liées aux décharges anarchiques et autres points noirs. Par ailleurs, 9 interventions ont été recensées dans le domaine de la santé publique, 7 interventions liées au détournement d'espaces verts classés, 3 autres liées au dépôts de déchets dans des espaces verts et deux interventions liées au déboisement sans autorisation.

ORAN:

Traitement de 710 affaires de drogue dans les neuf mois derniers

Pas moins de 710 affaires liées à la consommation et au trafic de drogue ont été enregistrées dans les neuf derniers mois à Oran impliquant 942 personnes, a-t-on appris lundi de la Sûreté de wilaya.

Le traitement de ces affaires a permis la saisie de 16 quintaux de résine de cannabis, 314,94 grammes de cocaïne et 8.691 comprimés psychotropes, a souligné le chef du service de police judiciaire lors d'une conférence de presse consacrée aux activités de la sûreté de wilaya. Par ailleurs, 49 sur 70 véhicules volés dans les neuf derniers mois ont été récupérés impliquant 52 personnes, a-t-il indiqué. En outre le service de police judiciaire de la sûreté de wilaya a traité 81 affaires de constitution d'association de malfaiteurs, 35 autres de faux et usage de faux, 25 affaires d'escroquerie, 982 de port d'arme blanches et 8 autres de vols de véhicules.

APS

CHILI: Des milliers de manifestants en défense des indiens Mapuche

Près de 5.000 personnes sont descendues lundi dans les rues de Santiago du Chili en soutien aux Mapuche, plus grande ethnie indigène du pays, qui dénoncent des discriminations et demandent la restitution de terres «ancestrales» saisies par l'Etat.

«La manifestation d'aujourd'hui est pour protester contre la colonisation dont nous avons souffert», a déclaré à la presse Rodrigo Curipan, un dirigeant Mapuche. Le rassemblement, organisé chaque mois d'octobre en rejet de l'arrivée des Espagnols en Amérique latine, a pris une tournure plus revendicative cette année, pour exiger la fin de l'application d'une dure loi antiterroriste contre les indiens Mapuche accusés d'actes de vandalisme.

Quatre d'entre eux, emprisonnés depuis l'an dernier, ont récemment observé une grève de la faim pendant plus de 100 jours pour réclamer d'être jugés selon la législation ordinaire. «Nous ne voulons plus d'armes sur notre territoire Mapuche, nous ne voulons plus de la loi antiterroriste», ont réclamé lundi les manifestants, parmi lesquels des Mapuche en tenue traditionnelle, qui ont défilé au rythme des tambours. La présidente chilienne

Michelle Bachelet a accédé la semaine dernière à la requête des quatre grévistes de la faim, en raison de la détérioration de leur état de santé. L'ONU a également critiqué la dureté de cette législation appliquée aux Mapuche.

Au total, une dizaine d'indiens Mapuche sont encore détenus pour différents actes de vandalisme, contre les camions, des temples religieux ou encore des propriétés privées du sud du Chili, où sont concentrés les Mapuche.

Les Mapuche sont la principale minorité indienne du Chili. Leur frange militante réclame des terres «ancestrales» saisies par l'Etat à la fin du 19e siècle, propriétés désormais d'entreprises forestières.

La communauté, qui a résisté à trois siècles de colonisation espagnole, compte 700.000 personnes (sur les 17 millions d'habitants du Chili) au niveau de vie très pauvre par rapport au reste de la population.

En juin, la présidente Bachelet avait demandé pardon pour les «erreurs et horreurs» commises contre cette ethnie, promettant d'étudier le registre des terres et eaux indigènes pour aborder la question de la restitution de territoires Mapuche.

Un séisme de magnitude 6,3 a secoué le nord du Chili

Un séisme de magnitude 6,3 a frappé le nord du Chili hier matin, a annoncé l'institut géologique américain (USGS). «La secousse a été enregistrée à 70 km à l'est de la ville côtière d'Arica, proche de la frontière péruvienne, à une profondeur de 82 km», a précisé l'USGS, sans faire état de victime ou de dégâts dans un premier temps. Le Chili est un des pays les plus touchés par les tremblements de terre. Il a ainsi enregistré ces sept dernières années trois séismes d'une magnitude supérieure à huit. «Le tremblement de terre de Valdivia (sud du Chili) en 1960 fut le séisme le plus important jamais enregistré, d'une magnitude de 9,5», selon l'institut américain de géologie. Les côtes du Chili longent des lignes de faille qui entourent le bassin du Pacifique et qui sont à l'origine de fréquents séismes et éruptions volcaniques. Le nord du Chili avait enregistré un tremblement de terre d'une magnitude de 8,3, suivi d'un tsunami, en septembre 2015, qui avait tué quinze personnes.

PANNE DE COURANT DANS UNE PRISON À MADAGASCAR: 5 détenus s'évadent

Cinq détenus présentés comme dangereux ont profité d'une panne d'électricité pour s'évader dans la nuit de samedi à dimanche de la prison de haute sécurité malgache de Tsiarahy (centre), a indiqué lundi le ministère de la Justice.

Située au sud de la capitale Antananarivo, le centre pénitentiaire de Tsiarahy héberge plus d'un millier de prisonniers pour une capacité d'à peine 350 places. Un porte-parole du ministère, Jérémie Napou, a expliqué que la prison ne bénéficiait que de trois heures de courant par nuit et que les fuyards avaient profité de l'obscurité pour percer un tunnel et fuir l'établissement à l'insu de leurs gardiens. «L'un des évadés étant un chercheur de saphir, habile en matière de creusage. Il a profité d'un problème d'électricité pour faire usage de son talon (outil)», a ajouté M. Napou. Les cinq détenus étaient toujours en fuite lundi. Les délestages d'électricité sont fréquents sur la Grande Ile, où 9 personnes sur 10 vivent avec moins de 6 dollars par jour.

ROYAUME-UNI : Hausse des crimes de haine ciblant les mosquées

Les crimes de haine ciblant les mosquées à travers le Royaume-Uni ont plus que doublé entre 2016 et 2017, indique lundi un rapport de Presse Association.

«La police a enregistré 110 crimes de haine contre les lieux de culte musulmans entre mars et juillet 2017, contre 47 au cours de la même période en 2016», précise l'association qui regroupe divers journaux et agences de presse nationales et internationales.

Parmi les crimes de haine mentionnés, le rapport met en exergue les propos racistes, les actes de vandalisme contre les mosquées et les menaces d'attaque à la bombe. Il évoque également «des actes de vandalisme tels que les fenêtres brisées, des véhicules endommagés, des graffitis anti islam, et des agressions contre les musulmans en direction vers ou à la sortie des mosquées».

«Deux cas d'incendie volontaire et des plaintes contre le dépôt de viande de porc déposée devant les portes des mosquées», ont été cités par le document.

Par ailleurs, le rapport indique que «des menaces, les harcèlements et les intimidations contre les musulmans, en dehors des mosquées ont plus que triplé dans tout le pays, passant de 14 crimes en 2016 à 49 en 2017».



Il ajoute que les crimes violents contre les musulmans fréquentant les mosquées ont plus que doublé, passant de cinq crimes enregistrés en 2016 à 11 crimes en 2017. Dans une réaction au rapport, la ministre de l'intérieur du gouvernement de l'ombre, Diane Abbott, citée par le quotidien The Independent, a qualifié les chiffres de «troublants».

«Les attaques contre des fidèles ou une minorité ethnique sont inacceptables», a-t-elle déclaré, ajoutant que les attaques contre les musulmans «devraient être

condamnés par tout le monde». Un porte parole du Home Office a déclaré pour sa part, que «toutes les formes de crimes de haine sont totalement inacceptables».

A noter, la ministre britannique de l'intérieur, Amber Rudd, avait annoncé, samedi dernier, la mise en place d'une cellule de Scotland Yard dont la seule tâche est de combattre les crimes de haine sur le web. Selon des chiffres officiels, 55 lieux de culte ont demandé des fonds pour lutter contre ces crimes en 2017, près de la moitié des demandes provenant des mosquées.

USA Des incendies font dix morts dans la région des vins en Californie

Plusieurs violents incendies faisaient rage lundi au nord de la Californie aux Etats-Unis, notamment dans les comtés de Napa et Sonoma, célèbres pour leurs vignobles, causant la mort de dix personnes et provoquant des milliers d'évacuations, selon les autorités.

Des vents, qui ont dépassé les 80 km/h au nord de la baie de San Francisco, ont «provoqué de nombreux départs de feux de forêt et au moment où nous parlons, plus de 14 incendies très importants brûlent sur huit comtés», a indiqué Ken Pimlott, à la tête du service californien des forêts et de la protection contre le feu, lors d'un point de presse à Sacramento (nord-est de San Francisco). Selon les pompiers de Californie, près de 30.000 hectares ont déjà été ravagés par les flammes depuis dimanche soir dans le nord de l'Etat. Au total,



dix personnes ont perdu la vie. Sept personnes sont mortes dans le comté de Sonoma d'après le shérif, deux dans l'incendie Atlas dans le comté de Napa, alors qu'un décès était déjà comptabilisé dans le comté de Mendocino.

Au moins 1.500 habitations et bâtiments commerciaux ont aussi été détruits, toujours selon les pompiers. Des ordres d'évacuation ont été diffusés notamment dans les comtés de Napa et Sonoma et les autorités publiaient régulièrement

la liste des abris mis à disposition des sinistrés. Le gouverneur de Californie Jerry Brown a déclaré l'état d'urgence dans huit comtés de l'Etat. Selon cette déclaration, les incendies «continuent de menacer des milliers d'habitations» et «nécessitent l'évacuation de milliers de résidents». Ils ont par ailleurs entraîné la fermeture d'autoroutes et de routes locales.

L'hôpital régional de Santa Rosa a été évacué, selon son site internet. Des feux faisaient rage

également plus au sud, notamment à Anaheim en banlieue de Los Angeles, où un autre incendie s'est déclenché et se propageait rapidement, poussé par les vents violents saisonniers, les vents de Santa Ana.

Six maisons avaient déjà été détruites ou endommagées selon le compte Twitter des pompiers locaux et plus de 1.000 personnes avaient été évacuées, tandis qu'un nuage de fumée grise arrivait jusqu'à Los Angeles. L'ouest des Etats-Unis a déjà subi début septembre de violents incendies qui avaient entraîné des milliers d'évacuations dans l'Etat de Washington et des centaines près de Los Angeles, où un brasier avait atteint une dimension «historique».

La région est régulièrement la proie des flammes à cette époque de l'année, où les pluies sont rares et les vents violents.

TANZANIE: Un minibus se renverse dans un lac, 12 morts



Un minibus s'est renversé lundi dans les eaux tanzaniennes du lac Victoria, causant la mort de douze personnes et seuls trois passagers ont pu être sauvés, a annoncé la présidence dans un communi-

qué. Le président tanzanien John Magufuli est «très choqué et profondément attristé d'apprendre la nouvelle de la mort de 12 personnes lorsque le véhicule qui les transportait s'est renversé dans le lac

Victoria, dans la province de Mwanza», ajoute le texte.

Le véhicule est sorti de route alors qu'il allait déposer ses passagers au pont transbordeur de Kigonga, dans le district de Misingwi. Il est tombé

dans le lac, noyant les personnes à bord.

Les trois survivants ont eu la vie sauve grâce à l'intervention dans l'eau de témoins, ont rapporté les médias locaux.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

La promotion de la santé mentale parmi les premières priorités du ministère

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a indiqué hier à Alger que la promotion de la santé mentale figure parmi les premières priorités de son département, insistant sur le renforcement des actions engagées dans ce sens.



«La promotion de la santé mentale a été inscrite dans nos premières priorités, en témoignent les actions qui ont été engagées et qui sont appelées à se poursuivre et à se renforcer», a précisé M. Hasbellaoui dans une allocution à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale, lue en son nom par le directeur générale des services sanitaires au ministère, le Pr. Mohamed El-Hadji.

Il a rappelé que l'Algérie a opté, comme préconisé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), pour «une approche basée sur la primauté du préventif sur le curatif, orientée sur la proximité, assise sur l'intersectorialité et adaptée aux différents étages de la vie et à notre contexte national».

Affirmant que cette nouvelle approche trouve son illustration dans le plan national de promotion de la santé mentale 2017-2020, il a fait savoir que «plusieurs actions ont été déjà engagées par son département qui se sont traduites par la création d'une sous-direction de la promotion de la santé

mentale dans l'organisme du ministère à l'effet de traduire organiquement l'intérêt particulier porté à cette dimension de la santé».

Cette nouvelle approche s'est traduite aussi par «le renforcement, dans le projet de nouvelle loi sanitaire, des dispositions relatives à la protection des personnes atteintes de troubles mentaux et à la promotion de la santé mentale ainsi que par la mise en œuvre d'un vaste programme de réalisation d'infrastructures hospitalières et de soins de proximité dédiés la promotion de la santé mentale y compris la lutte contre les addictions», a-t-il expliqué.

Le ministre a appelé, à cette occasion, les pouvoirs publics, professionnels, secteurs partenaires, société civile, médias et familles à «se mobiliser davantage avec nous pour intensifier nos efforts afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés».

Il a saisi cette opportunité pour rappeler que l'Algérie, à l'instar de tous les pays, a souscrit

à la Déclaration mondiale sur les maladies non transmissibles adoptée, en septembre 2011, lors de la réunion de haut niveau des Nations unies à New-York et a adhéré au plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 de l'OMS. M. Hasbellaoui a estimé, par ailleurs, que «l'augmentation de la charge de morbidité des troubles mentaux dans le monde constitue un autre défi auquel nos systèmes de santé sont confrontés».

«Ce défi est la résultante d'un certain nombre de déterminants qui comprennent non seulement des facteurs individuels mais aussi et surtout des facteurs sociaux, culturels, économiques, politiques et environnementaux, qui constituent la cause essentielle de l'augmentation croissante des maladies et des troubles mentaux», a-t-il poursuivi.

«Le poids de la charge de ces pathologies mentales est illustré, selon l'OMS, par les données factuelles, à savoir plus de 20% des adultes de plus de 60 ans souffrent d'un trouble de santé

mentale ou neurologique et 6,6% des incapacités chez les plus de 60 ans sont attribuées à des troubles mentaux ou neurologiques», a-t-il noté.

Le ministre a également rappelé que le parcours effectué par l'Algérie depuis l'indépendance, en termes de développement socio-économique et les efforts en matière de santé, a permis «une remarquable évolution de l'espérance de vie qui est passée de moins de 50 ans en 1962 à plus de 77ans en 2016». Cependant, «cette évolution démographique associée aux séquences de traumatismes psychologiques liées aux catastrophes naturelles de grande ampleur et à la décennie 90, mais aussi à la mutation de notre société, à l'urbanisation anarchique et au cadre environnemental, constitue autant d'éléments qui concourent à une dégradation de la santé mentale», a-t-il estimé, ajoutant que cette situation «risque de représenter un lourd fardeau social et économique pour l'avenir».

Nécessité d'une coordination de la prise en charge des patients entre les secteurs public et privé

Le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Mohamed Chakali a appelé hier à Alger à une coordination entre les secteurs public et privé pour une meilleure prise en charge de la santé mentale.

Lors de la présentation du plan stratégique national de promotion de la santé mentale (2017-2020) à l'occasion d'un séminaire organisé par le ministère de la Santé à l'Institut national de santé publique (INSP), à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale, Pr. Chakali a affirmé que les établissements hospitaliers publics effectuaient près de 1.000 consultations médicales spécialisées en matière de santé mentale, tandis que le secteur privé dont le chiffre des consultations dépasse de loin celui du secteur public, ne fournit aucune information sur cette maladie, regrettant l'absence d'une «coordination entre les deux secteurs». La rencontre qui s'est déroulée en présence de représentants de différents secteurs, d'agences internationales et du mouvement associatif, a évoqué six chapitres contenus dans ce plan, en cours d'application, mettant l'accent sur l'intérêt particulier accordé ces dernières années par le ministère à cette spécialité, à travers la mise en place d'une infrastructure au niveau des établissements hospitaliers spécialisés et des centres intermédiaires de soins en santé mentale, suite aux dysfonctionnements enregistrés en matière de prise en charge du citoyen et l'offre de soins qui lui est assurée.

Ce plan vise à renforcer la protection des personnes atteintes de troubles mentaux, l'actualisation du cadre réglementaire, l'élaboration d'un registre des patients, outre la mise en place d'une base de données en vue de permettre aux décideurs de contribuer à l'amélioration des soins, a-t-il dit.

Les autorités publiques veillent à travers ce plan, à l'optimisation de l'action du personnel de la santé mentale, l'adoption d'une approche de proximité, l'amélioration des soins hospitaliers, l'uniformisation des actions de prévention, l'élaboration d'études épidémiologiques sur la santé mentale et la lutte contre la discrimination et la marginalisation des personnes atteintes de troubles mentaux.

Selon le Pr. Chakali, ce plan insiste sur le renforcement de la formation et de la formation continue, le développement de la santé mentale en milieu scolaire, le développement de programmes de santé en milieu carcéral, avec l'implication de tous les

acteurs du domaine, étant donné que la santé mentale constitue un projet destiné à l'ensemble de la société.

Il a appelé à l'élaboration d'une nomenclature des médicaments réservés à la santé mentale, outre la sensibilisation de la société à leur usage notamment par les adultes et les jeunes, avec la mise en place d'un programme national de santé mentale pour la prise en charge des personnes âgées, en raison de la remarquable évolution de l'espérance de vie en Algérie. Les services spécialisés actuels disposent de 5.300 lits, a-t-il dit, annonçant le renforcement du secteur avec neuf nouveaux établissements hospitaliers comprenant des services spécialisés dans la santé mentale. La majorité des services de prise en charge de la santé mentale se situe dans le nord du pays avec 56%, contre 31% dans la région des Hauts Plateaux et 5% seulement dans le sud du pays. La représentante par intérim de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Nkurunziza Triphonie, a saisi cette occasion pour lire la lettre adressée par la Directrice régionale de l'organisation pour la région Afrique, docteur Matshidiso Moeti, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale dans laquelle elle a mis en exergue la «relation étroite entre la santé mentale et le burn out» qui est à l'origine de 10 % des absences professionnelles, soit une perte de 36 jours de travail.

Selon la responsable, 50 % des personnes souffrant de dépression nerveuse ne suivent pas de traitement en raison du manque d'information, de la marginalisation et des barrières culturelles qui souvent constituent des obstacles devant les lois dans plusieurs pays. Elle a évoqué dans ce sens l'impact de la santé mentale sur l'économie et le bien-être des personnes, soulignant que le «burn out» faisait perdre à la communauté internationale des milliards de dollars. La représentante de l'ONU a estimé nécessaire de prendre en charge la dépression, le surmenage et les troubles mentaux en général, soutenant que le développement des soins pour ces maladies contribuait à 80% à leur amélioration durant les six premières semaines. Elle a tenu à rappeler en outre que le dépistage précoce de la dépression nerveuse permettait de l'éviter. L'intervenante a fait savoir que l'OMS qui a choisi pour thème cette année l'importance de la prise en charge du «burn out» encourageait tous les pays à mettre en place un réseau national pour mieux prendre en charge la santé mentale et préserver la dignité humaine.

APS

MÉDICAMENTS:

Hasbellaoui réaffirme la «volonté active» des pouvoirs publics d'accompagner la production locale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a réaffirmé lundi à Alger la «volonté active» des pouvoirs publics d'accompagner la production locale pour la fabrication des bandelettes réactives de dosage de la glycémie, en full process, et avec un taux d'intégration de 80%, indique un communiqué de ce ministère. Intervenant lors d'une audience accordée à une délégation du laboratoire algérien SALEM, dirigée par son directeur général, Salem Rachid, M. Hasbellaoui a réaf-

firmé à ses interlocuteurs «la volonté active des pouvoirs publics en matière d'accompagnement de la production locale qui doit se substituer aux importations et participer à l'essor économique du pays tout en garantissant un approvisionnement sécurisé du marché». Les discussions entre les deux parties ont porté sur «la situation du secteur industriel de la pharmacie qui connaît un fort développement grâce aux mesures incitatives prises par les pouvoirs publics en matière de promotion de la production nationale», note la même source. Le directeur général des laboratoires SALEM a réitéré à cette occasion son souhait de voir ces mesures de promotion «cibler plus particulièrement les intrants utilisés par les fabricants locaux des produits pharmaceutiques». Il est à rappeler que les laboratoires SALEM produisent 61 médicaments (formes semi pâteuses et sèches) et qu'ils viennent d'obtenir l'autorisation d'exploitation concernant l'unité de fabrication en full process des bandelettes réactives de dosage de la glycémie.

Le directeur général des laboratoires SALEM a réitéré à cette occasion son souhait de voir ces mesures de promotion «cibler plus particulièrement les intrants utilisés par les fabricants locaux des produits pharmaceutiques». Il est à rappeler que les laboratoires SALEM produisent 61 médicaments (formes semi pâteuses et sèches) et qu'ils viennent d'obtenir l'autorisation d'exploitation concernant l'unité de fabrication en full process des bandelettes réactives de dosage de la glycémie.

COMMENT ÉCHAPPER À LA GRIPPE CET HIVER ?

Bébés, personnes âgées, jeunes adultes... impossible de connaître la cible privilégiée de la prochaine grippe. Mais les plus fragiles ont intérêt à se vacciner. Et chacun peut limiter les risques en prenant quelques précautions.

On pense à se laver les mains régulièrement

La contamination est surtout aéroportée (présence du virus dans l'air ambiant) donc, en principe, on n'attrape pas la grippe en croisant dans la rue un passant malade ou en touchant le manteau du voisin dans le bus. À condition qu'il ne toussé pas ou ne vous serre pas la main. Le Pr Van Der Werf rappelle les règles pour se protéger : « Se laver les mains plusieurs fois par jour, notamment après avoir été en réunion au travail, dans les transports, les magasins... Utiliser des gels hydroalcooliques quand on ne peut pas se laver à l'eau et au savon. Quand on va tousser, mettre devant sa bouche un mouchoir à jeter dans une poubelle close (idem après s'être mouché), et aérer tous les jours chez soi ».

Si la grippe a frappé, utiliser un masque pour ne pas contaminer les autres. « On trouve facilement un modèle chirurgical léger, mais le plus efficace a une forme de bec de canard », précise le Dr Claude Leicher. Et on reste chez soi au maximum !

La meilleure protection reste le vaccin contre la grippe

S'il ne couvre pas à 100 %, il permet tout de même d'être bien protégé, le taux d'anticorps protecteur allant de 60 à 90 %. Ce serait dommage de s'en priver. Surtout si on est atteint d'une affection chronique qui fragilise le cœur ou les



poumons, si l'on est enceinte, en situation d'obésité ou que l'on a plus de 65 ans. Dans ce cas, le virus peut être dangereux en raison de ses complications.

C'est pourquoi le vaccin est alors pris en charge. Même chose pour les enfants qui ont une maladie respiratoire, cardiaque, rénale, immunitaire... En revanche, en France, le vaccin n'est pas recommandé aux enfants sains et aux bébés de moins de 6 mois. Et pour les autres, les adultes en pleine forme ? Il est fortement conseillé chaque année (et remboursé à 65

%), avoir eu la grippe l'an passé ou avoir été vacciné ne protège pas contre les souches qui seront actives cet hiver », prévient le Dr Leicher.

« Normalement, les personnes à risque doivent recevoir automatiquement un bon de vaccination, confirme le Dr Jean-Marie Cohen, directeur du réseau Grog (Grippe régionale d'observation de la grippe).

Mais toutes ne sont pas répertoriées comme telles, notamment les femmes enceintes. Dans ce cas, votre médecin généraliste peut

mettre ce bon pour que la vaccination soit prise en charge à 100 % ».

On renforce ses défenses avec les médecines complémentaires

Faire barrage aux microbes avec de bonnes mesures d'hygiène, c'est essentiel. Mais rien n'empêche d'essayer de donner un petit coup de pouce à son bouclier intérieur, c'est-à-dire de renforcer ses défenses immunitaires.

- L'homéopathie. « On peut prendre Influenzinum 9 CH, une dose par semaine pendant un mois à l'automne, puis une dose par mois pendant tout l'hiver », recommande le Dr Bernard Chemouny, auteur du « Guide de l'homéopathie » et de « Soigner le stress par l'homéopathie et la phytothérapie » (ed. Odile Jacob).

- La phytothérapie. Elle permet d'agir efficacement sur le terrain. « Prendre Echinacea en teinture-mère (20 à 30 gouttes par jour pendant un mois) ou en macérât glycérolé, sans alcool pour les enfants. Ou encore Eleutherococcus, en teinture-mère (même dosage) », explique le Dr Bernard Chemouny.

- Les oligo-éléments de cuivre et de zinc, à raison d'une ampoule par jour au début de l'hiver (par exemple chez Granions) aident à prévenir les infections.

- La diététique. C'est la base de la médecine préventive, donc pas de repas sautés ou de menus déséquilibrés. Il est préférable de maintenir les réserves de micronutriments. Au petit déjeuner, on peut essayer d'avaler des tartines de pain au levain, un laitail ou du jambon, un fruit frais pour les vitamines et le cuivre. À midi, on prend un peu de viande ou de poisson + fromage et fruit ; et le soir, des féculents avec des légumes. De quoi éviter les baisses d'énergie dans la journée et assurer à l'organisme l'essentiel pour combattre les virus.

Rhume : comment vous retaper rapidement

Les rhumes et autres petites infections de l'hiver laissent souvent place à une grosse fatigue. Quels nutriments privilégier pour doper votre organisme et retrouver la forme au plus vite ?

Rhume : pourquoi ça fatigue

Toux, rhume, état grippal nous laissent raplapla. Ces baisses de régime tout à fait normales s'expliquent par la lutte entre notre système immunitaire et le virus (ou la bactérie) responsable de l'infection. Un combat qui mobilise les réserves de notre corps. Pour récupérer plus rapidement, il faut donc combler les carences les plus fréquentes.

Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle pour aider votre système immunitaire. Pendant la saison hivernale, le choix de fruits et légumes est restreint, mais il est toujours possible de bien s'alimenter. D'après Marie-Laure Alby, médecin généraliste, « il y a toujours des légumes en hiver, comme les carottes, les poireaux, les pommes de terre, les choux ». Côté fruits, ne faites pas l'impasse sur les oranges, clémentines et kiwis, précieuses sources d'énergie.

En plus du rhume, le stress et la pollution augmentent aussi la production de radicaux libres qui agressent notre organisme. Pour

y faire face, nous avons besoin d'antioxydants, comme la vitamine C, le bêta-carotène et les polyphénols, présents dans les fruits et les légumes.

Le sélénium, lui, est apporté par le poisson, les œufs et la viande : notre alimentation nous en fournit suffisamment. Tandis que nous manquons parfois de vitamine E, qui protège les membranes des cellules contre l'oxydation : plus de 30 % d'entre nous ont des apports inférieurs à 8 mg par jour, alors que nos besoins sont estimés à 12 mg. On la trouve dans les matières grasses : le beurre, la margarine et les huiles végétales, comme l'huile de carthame par exemple.

Rhume : le magnésium pour récupérer

Le magnésium est essentiel pour récupérer rapidement après une infection hivernale. Indispensable à la transformation des aliments en énergie, une carence peut accentuer la sensation de fatigue. Pourquoi serait-on carencé ? Parce que nous consommons des aliments trop raffinés, ap-

pauvres en magnésium.

Le petit plus : salades, blettes et épinards fournissent de la vitamine B9, favorisant l'absorption du magnésium.

Rhume : les Oméga-3 pour retrouver la pêche

Enfin, nous avons besoin d'acides gras essentiels oméga-3 pour reconstruire nos défenses immunitaires et lutter contre la déprime hivernale. Présents dans les membranes des globules rouges, transportant l'oxygène, ils dynamisent toutes les fonctions de l'organisme, y compris le système immunitaire. C'est pourquoi il faut inscrire poissons et oléagineux à nos menus, ainsi que l'huile de colza.

Reste à transporter ces nutriments vers nos organes. Et pour cela, rien ne vaut le mouvement ! Faire de l'exercice (même au bureau) une vingtaine de minutes par jour et respirer profondément : deux aides précieuses pour se sentir à nouveau d'attaque après un rhume.



KENYA: 2 personnes tuées par des hommes armés



Deux employés d'une université kényane ont été tués et deux policiers et leur chauffeur blessés dans l'attaque hier de leur véhicule par des inconnus armés à proximité de Diani (sud-est) sur la côte kényane, a annoncé la police locale.

«Les agents (de police, ndlr) escortaient des employés de l'université lorsqu'ils ont été pris en embuscade par des hommes armés», a déclaré le chef de la police de la région de la côte, Larry Kieng.

M. Kieng a précisé que le véhicule a été attaqué par des inconnus munis d'armes à feu alors qu'il effectuait le trajet entre Diani, sur la partie sud de la côte kényane, et le campus de Kwale de l'université technique de Mombasa, à quelques kilomètres de là, dans les terres.

Les deux employés de l'université sont morts sur place tandis que les blessés, les deux policiers et le chauffeur, ont été hospitalisés, a ajouté le responsable policier.

Une enquête a été ouverte, et les insurgés «shebab» figurent parmi les suspects, bien que le sud de la côte kényane a été largement épargné par les attaques terroristes qui ont frappé le nord-est du pays ces dernières années et, à plusieurs reprises, d'autres parties de la côte.

Le 3 septembre, deux policiers avaient été tués devant une église de la ville d'Ukunda, voisine de Diani.

RD CONGO L'ONU condamne les attaques visant les Casques bleus

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné les attaques ayant visé lundi deux Casques bleus en République démocratique du Congo (RD Congo).

Le secrétaire général a présenté ses condoléances aux familles et proches des deux soldats tanzaniens, ainsi qu'au gouvernement tanzanien.

Il a également souhaité un prompt rétablissement aux blessés, a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole de M. Guterres.

Le secrétaire général a appelé les autorités de la RD Congo à mener «rapidement» une enquête sur ces incidents dans la province du Nord-Kivu et à poursuivre en justice les responsables de ces attaques.

Le représentant onusien a de nouveau appelé tous les groupes armés à déposer leurs armes, ajoutant que les attaques visant des casques bleus peuvent être considérées comme des crimes de guerre en vertu du droit international, a indiqué M. Dujarric.

Deux Casques bleus ont été tués lundi dans l'est de la RD Congo lors d'une attaque attribuée aux rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), qui auraient aussi tué samedi une vingtaine de civils.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Des ONG alertent sur la situation déplorable des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik

Plus d'une centaine d'ONG ont signé une lettre ouverte au président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour qu'il dépêche des délégués auprès des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, condamnés à de lourdes peines par un tribunal marocain en juillet dernier dans un procès jugé inique et contraire au droit international.

La missive a été signée par 101 ONG et associations parmi dont le Comité national algérien de solidarité avec le Peuple sahraoui (CNASPS), Adala UK (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland), l'Association américaine des Juristes (AAJ), l'Association d'Amis du peuple sahraoui aux Baléares (Espagne), le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO), le Comité pour le Respect des Libertés et des droits humains au Sahara occidental (CORELSO) et la Fondation France Libertés et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

«Le CICR a été sollicité à de nombreuses reprises.

On nous répond toujours +oui+, mais Aujourd'hui, nous lançons cet appel pour que le CICR remplisse enfin sa mission auprès des 19 militants sahraouis emprisonnés injustement depuis sept ans dans les prisons marocaines», a déclaré Gianfranco Fattorini, de l'Association américaine des juristes (AAJ), lundi à Genève.

En collaboration avec le Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental, l'ONG a adressé ce même jour une lettre ouverte à Peter Maurer, président du CICR, pour qu'une délégation rende enfin visite à ces prisonniers, condamnés par un tribunal marocain en juillet dernier à de lourdes peines de réclusion en appel à la suite d'un procès jugé inique et injuste par des organisations de défense des droits de l'Homme et les défenseurs de la cause du Sahara occidental, occupé par



le Maroc depuis plus de 40 ans. Le CICR «est concerné à plusieurs titres par le sort de ces prisonniers», explique l'AAJ.

D'abord parce que le Sahara occidental est considéré depuis 1963 à l'époque de la fin de la colonisation espagnole comme territoire non autonome par les Nations unies.

Ensuite parce que l'Assemblée générale de l'ONU affirme également depuis 1979 qu'il s'agit d'un territoire occupé par le Maroc.

De ce fait, le Sahara occidental bénéficie d'une protection spécifique au titre du droit international humanitaire.

L'une des missions du CICR «est de faire respecter ce droit en interpellant les Etats.

Les individus arrêtés et jugés doivent être considérés comme des personnes protégées conformément à l'article 4 de la IVe Convention de Genève», assure Gianfranco Fattorini.

La mission du CICR «est donc de rendre visite à ces personnes et d'attirer l'attention du Maroc sur son obligation de respecter le droit humanitaire», précise son

association. «Pour l'instant, alors que le CICR a ouvert récemment un bureau à Rabat, nous n'avons eu vent d'aucune visite ni d'aucun progrès sur place», déplore pour sa part Christiane Perregaux, membre du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui.

Irrégularités dans le procès et violations du droit international

Les 19 prisonniers politiques sahraouis avaient été arrêtés à la suite de l'évacuation forcée et violente du camp de protestation de Gdeim Izik au Sahara occidental le 8 novembre 2010.

Les militants écroués, dont plusieurs personnalités pacifistes reconnues, ont toujours clamé leur innocence et leur culpabilité n'a pas été établie, selon de nombreuses organisations de la société civile.

Pourtant, de nombreuses irrégularités ont été constatées par les ONG.

Le premier procès qui a eu lieu en 2013 aurait dû se tenir dans les territoires occupés du Sahara occidental selon le droit humanitaire, mais il a eu lieu au Maroc, indique Gianfranco Fattorini.

De même, les détenus auraient dû être placés en détention au Sahara occidental.

Aujourd'hui, ils seraient dispersés dans plusieurs prisons à travers tout le Maroc, et certains partageraient leur cellule avec des prisonniers de droit commun, ce qui est également contraire aux Conventions de Genève (article 76 de la IVe convention).

«Plus largement, les défenseurs du peuple sahraoui considèrent que le Maroc bafoue régulièrement les droits humains et le droit humanitaire dans l'ancienne colonie espagnole sans déclencher de réactions marquées de la communauté internationale, bénéficiant au contraire d'un soutien indéfectible du gouvernement français: torture, disparitions, déplacements de populations, destructions de biens, punitions collectives et pillages de ressources naturelles sont autant de fréquentes violations», déplore M. Fattorini.

Ces condamnations ont été prononcées au terme d'un procès inéquitable marqué notamment par la prise en compte d'aveux signés sous la torture.

Aux côtés de cinq autres militants sahraouis aujourd'hui libérés, ils avaient été condamnés en première instance à des peines similaires, le 17 février 2013 par le Tribunal militaire, ont rappelé les ONG dans leur lettre.

Le 16 décembre 2016, le Comité contre la torture a rendu une décision condamnant le Maroc pour la torture de Naâma Asfari (un des 19 détenus) l'absence d'enquête sur ses allégations de torture et les représailles exercées contre le requérant.

LIBERIA: Plus de deux millions d'électeurs élisent leur président

Plus de deux millions d'électeurs libériens ont commencé à se rendre hier aux urnes pour élire leur nouveau président qui doit succéder à Mme Ellen Johnson Sirleaf, qui ne peut se représenter après avoir accompli deux mandats successifs.

Ce vote s'annonce serré pour la vingtaine de candidats en lice et parmi elles l'ex-star du football George Weah.

«2,1 millions d'électeurs sont attendus aux bureaux de vote qui ont ouvert mardi de 08H00 GMT» et fermeront à 06H00 GMT, selon les médias.

Au Libéria, les candidats à la présidence et à la vice-présidence sont élus sur un «ticket» pour un mandat de six ans (un couple formé par les candidats de chacun des deux partis à la présidence et la vice-présidence, s'inspirant du modèle politique américain).

«Si aucun candidat n'obtient plus de 50% des voix au premier tour, un se-

cond tour est prévu», selon loi. L'on s'achemine indubitablement vers ce scénario cette année vu le nombre de candidats.

Les experts affirment «qu'avec vingt candidats en lice, c'est plus que probable».

Quant aux membres de la Chambre des représentants, ils sont élus au scrutin majoritaire à un tour.

Soixante-treize membres de la Chambre des représentants (chambre basse) seront élus en même temps que le président, également pour six ans.

L'élection des membres du Sénat (chambre haute) n'est pas prévue cette année, selon la presse.

Pour garantir un scrutin libre et transparent, l'Union européenne, l'Union africaine et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont toutes déployé des observateurs.

Pour rappel, les dernières élections organisées en 2011 avaient été marquées par une contestation des résultats et des violences.

Le scrutin d'aujourd'hui dont la supervision sera assurée par une commission électorale nationale autonome, sera le premier entièrement encadré par la police et l'armée libérienne, sans le soutien des Casques bleus.

Les premiers résultats officiels provisoires seront rendus dans les 48 heures par la Commission électorale qui aura jusqu'au 25 octobre pour confirmer les résultats et annoncer éventuellement un second tour de la présidentielle.

Selon la Constitution, le second tour, s'il y a lieu, sera organisé le second mardi qui suit l'annonce du résultat final, soit le 7 novembre en ce qui concerne ce scrutin.

SYRIE

La Syrie accuse les Etats-Unis et Israël de soutenir le terrorisme

Le gouvernement syrien a accusé lundi les Etats-Unis et Israël de soutenir les groupes terroristes en Syrie, en leur fournissant des armes et des munitions, a rapporté l'agence de presse étatique SANA.

Le ministère syrien de la Défense a indiqué que les autorités syriennes avaient saisi une grande quantité d'armes et munitions fabriquées en Occident.

Des armes américaines ont également été retrouvées dans des repaires de terroristes de l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» (EI/Daech), et d'autres groupes terroristes.

L'EI et le Fatah el-Cham (ex-Front al-Nosra), lié à Al-Qaïda, «ont offert aux pays occidentaux le pétrole des champs pétroliers des zones contrôlées par les terroristes en Syrie et en Irak, en échange de roquettes, fusils, mitrailleuses, missiles antiaériens, et même des chars d'assaut», a affirmé le ministère.

Ces armes seraient arrivées en Syrie par divers moyens, envoyées par des compagnies en Europe de l'Est, en lien avec la base militaire américaine Rammstein en Allemagne.

De son côté, Israël aurait fourni une variété d'armes à Fatah el-Cham en passant par le plateau du Golan, occupé par Israël, a ajouté le ministère.

Les programmes soutenant l'Armée syrienne libre (ASL), depuis l'administration Obama, sont une autre forme de soutien aux groupes terroristes, selon les autorités syriennes.

Le ministère affirme que la plupart des soldats de l'ASL, formés par la Turquie et la Jordanie, ont par la suite rejoint l'EI ou le Fatah el-Cham.

Entre le 5 juin et le 15 septembre, les Etats-Unis ont envoyé 1.421 camions d'armes aux Forces démocratiques syriennes (FDS), a assuré le ministère.

Alors que ces armes devaient être utilisées pour la lutte contre l'EI, elles ont finalement été retrouvées aux mains des terroristes, selon les autorités syriennes.

Parallèlement à cet afflux d'armes, 20.000 combattants étrangers, majoritairement arrivés par la Turquie, sont entrés en Syrie, a souligné le ministère, ajoutant qu'un tel soutien faisait



du groupe Fatah el-Cham le plus grand groupe rebelle du nord de la Syrie.

«La proximité géographique et le manque de contrôle sur les exportations ont créé les circonstances permettant à certains pays de bénéficier du commerce des armes.

Ces accords ont été conclus avec l'aide des Etats-Unis dans la plupart des cas», a déclaré le ministère syrien de la Défense.

La Russie accuse les Etats-Unis de «compliquer» la tâche de l'armée syrienne à éradiquer Daech

La Russie accuse les Etats-Unis de «compliquer» l'avancée de l'armée syrienne contre les terroristes de l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en faisant «semblant» de les combattre.

«La coalition internationale menée par Washington a réduit ses opérations en Irak pour permettre aux combattants de l'EI de se replier dans l'est de la Syrie, où l'armée armée régulière progresse dans la région de Deir Ezzor (Ndlr: dernier fief aux mains de l'EI), a déclaré le général Igor Konachenkov, porte-parole du ministère russe de la Défense.

«Tout le monde voit que la coalition menée par les Etats-Unis fait semblant de combattre Daech, spécialement en Irak, mais continue de soi-disant combattre activement l'EI en Syrie», a-t-il souligné dans un communiqué.

«Les actions du Pentagone et de la coalition méritent une explication.

Est-ce que leur changement de priorité est un désir de compliquer autant que possible les opérations de l'armée syrienne, soutenue par l'aviation russe, pour la libération du territoire syrien à l'est de l'Euphrate», a-t-il poursuivi dans ce même communiqué.

«Ou est-ce un moyen habile pour libérer l'Irak des terroristes de Daech en les faisant aller sur le route des bombardements précis de l'aviation russe?», a-t-il encore asséné.

Les terroristes de l'EI, qui contrôlent toujours plus de la moitié de la province de Deir Ezzor, font face à deux offensives distinctes.

D'un côté, les forces armées syriennes, présentes sur la rive ouest de l'Euphrate, ont conquis le nord-ouest de cette province et progressent désormais en direction du sud-est avec le soutien de l'aviation russe.

De l'autre, une coalition de combattants kurdes et arabes soutenue par Washington progresse depuis le nord de la province, descendant en direction de la capitale provinciale du même nom, sans toutefois s'en approcher de près, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Depuis le début de l'intervention russe en Syrie en septembre 2015 en soutien aux forces gouvernementales syriennes, Moscou a, à maintes reprises, appelé Washington à «arrêter de faire des avances aux terroristes», de l'EI ou de la branche syrienne d'Al-Qaïda, l'ancien «Front Al-Nosra» et actuel «Front Fatah al-Cham».

DIPLOMATIE

Erdogan annonce le boycott de l'ambassadeur américain en Turquie

Les dirigeants turcs ne recevront plus l'ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, a indiqué hier le président Recep Tayyip Erdogan, alors que les relations entre Ankara et Washington traversent «un pic de turbulences».

«Nous ne le voyons plus comme le représentant des Etats-Unis en Turquie», a déclaré M. Erdogan lors d'un déplacement à Belgrade, ajoutant que l'ambassadeur américain John Bass, muté à Kaboul, ne serait pas reçu par le gouvernement turc pour sa tournée d'adieu avant de quitter Ankara dans les prochains jours.

Les relations entre la Turquie et les Etats-Unis, deux pays partenaires au sein de l'Otan, connaissent de fortes tensions depuis l'inculpation pour «espionnage», la semaine dernière, d'un employé turc du consulat général américain à Istanbul.

L'employé en question est accusé par la justice turque d'être lié au prédicateur en exil aux Etats-Unis Fethullah Gülen, désigné par Ankara comme le cerveau de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016.

En réaction à son arrestation, l'ambassade des Etats-Unis à Ankara a annoncé dimanche la suspension de l'essentiel des services de délivrance des visas dans les missions diplomatiques américaines en Turquie. Ankara a pris une mesure similaire. «Si l'ambassadeur américain a pris cette décision de son propre chef, alors les dirigeants des Etats-Unis ne devraient pas le maintenir en poste une minute de plus.

Ils devraient lui dire «Qui t'a autorisé à brouiller les relations entre la Turquie et l'Amérique de la sorte?» a déclaré M. Erdogan.

Il a également défendu l'arrestation de l'employé turc du consulat américain à Istanbul, affirmant que la police turque avait recolté des éléments prouvant que «quelque chose se tramait» là-bas.

Un autre employé turc du même consulat est par ailleurs sous le coup d'une convocation de la justice turque dans le cadre d'une enquête sur la mouvance du prédicateur Gülen.

«Il faut que les Américains se posent cette question: comment ces agents ont-ils fait pour infiltrer leur consulat à Istanbul?», a déclaré M. Erdogan.

LÉGISLATIVES AU JAPON:

La gouverneure de Tokyo critique la politique de Shinzo Abe

La gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike, a inauguré hier l'ouverture officielle de la campagne électorale pour les législatives anticipées du 22 octobre par une critique de la politique du Premier ministre Shinzo Abe, selon des sources médiatiques.

Le chef du gouvernement conservateur Abe, 63 ans, qui a lui-même décidé de convoquer les électeurs dans les bureaux de vote un an avant l'échéance du mandat des députés, est confronté à un défi inattendu de la part de Mme Koike.

Cette dernière a créé et pris la tête du Parti de l'Espoir (droite), quelques jours seulement avant la dissolution de la chambre basse du Parlement le 28 septembre.

Elle a ainsi bousculé le Parti libéral-démocrate (PLD) de Shinzo Abe et donné le coup de grâce au Parti Démocrate (centre gauche) qui était déjà bien affaibli.

S'adressant dans la matinée à des centaines de passants à proximité d'une importante gare de Tokyo, l'ex-présentatrice de TV, âgée de 65 ans, a appelé à «mettre fin à la politique d'Abe», non sans faire allusion aux scandales qui ont récemment touché le Premier ministre et son entourage.

«Les coups d'éclat et les slogans ne dessinent pas le futur. Nous ne devons pas perdre», a répliqué M. Abe lors d'un discours dans la province de Fukushima. La campagne de 12 jours, qui ouvre officiellement ce mardi, date limite de dépôt des candidatures, se



déroulera autour de plusieurs grands thèmes dont l'économie japonaise, avec un débat sur la pertinence de l'augmentation de la taxe sur la consommation, l'attitude à adopter envers la Corée du Nord, l'arrêt des centrales nucléaires ou encore la réforme de la Constitution japonaise jamais amendée en 70 ans.

M. Abe, revenu au pouvoir fin 2012, a construit sa stratégie sur sa politique de relance économique abenomics, promettant alors d'en finir avec la déflation.

Mais près de cinq ans plus tard, les effets bénéfiques espérés restent jugés insuffisants et peu perçus

par le grand public. Il a plaidé mardi pour une amélioration de la protection sociale, proposant de rendre gratuite une partie de la scolarité des tout-petits, espérant s'attirer les voix des parents.

Pour le moment, le Parti libéral-démocrate de M. Abe reste en tête des sondages d'intentions de vote (avec plus de 30% dans les plus récentes enquêtes) suivi par le Parti de l'Espoir (un peu moins de 15%), mais les indécis sont encore très nombreux.

Le reproche le plus couramment adressé à Mme Koike est celui d'un manque de précision dans ses propositions.

Quant aux opposants au gouvernement, ils arguent que si M. Abe a choisi d'en appeler de nouveau aux électeurs sans ouvrir comme prévu la session parlementaire extraordinaire, «pour éviter les questions de l'opposition sur les accusations de favoritisme dont il a fait l'objet et qui ont un temps fait chuter la cote de son gouvernement».

Il a profité, pour décider de ces élections, d'un regain de popularité après à un remaniement ministériel.

Pour nombre d'analystes, le scrutin qui doit permettre d'élire 465 députés dans moins de deux semaines risque en fin d'être un «référendum pour ou contre M. Abe».

USA :

Du maïs génétiquement modifié pour être plus nutritif

Des scientifiques américains ont réussi à modifier génétiquement du maïs afin qu'il produise un acide aminé contenu dans la viande, ce qui pourrait augmenter la valeur nutritive de l'une des cultures les plus importantes au monde.



Ces chercheurs se sont servis de la bactérie *Escherichia coli* (E. coli) afin de l'insérer dans du maïs et produire de la méthionine, un nutriment crucial pour la santé de la peau, des ongles et des cheveux.

Cette découverte pourrait bénéficier à des millions de personnes dans les pays en développement, qui dépendent grandement du maïs et pourraient réduire les coûts liés à l'alimentation animale, selon cette étude publiée dans le journal des Actes de l'Académie nationale des Sciences (PNAS).

«Nous avons amélioré la valeur nutritive du maïs», s'est félicité le coauteur de cette étude Thomas Leustek, du département de biologie végétale de l'Université Rutgers.

«La plupart du maïs est utilisé pour l'alimentation animale, mais il manque de méthionine —un acide aminé clé— et nous avons trouvé un moyen efficace de l'ajouter», s'est félicité Thomas Leustek.

Le soufre contenu dans la méthionine «protège les cellules contre les polluants, ralentit le vieillissement cellulaire et est essentiel pour absorber le sélénium et le zinc», selon l'étude.

L'industrie dépense actuellement des milliards pour ajouter de la méthionine synthétique au maïs, qui n'en contient

pas naturellement, pour l'alimentation du bétail.

Mais il s'agit d'un «processus coûteux et énergivore», selon Joachim Messing, à la tête de l'Institut Waksman de microbiologie et coauteur de l'étude. Selon celle-ci, la bactérie E. coli a provoqué une production de méthionine dans les feuilles de la plante, et la méthionine dans les grains de maïs a augmenté de 57%.

Le processus n'a pas affecté la croissance des plantes.

Les scientifiques ont donné ce maïs génétiquement modifié à des poules.

Il en ont conclu qu'il était nutritif pour elles. «En principe, la technologie pourrait être rapidement déployée, dans quelques années», a assuré Thomas Leustek, soulignant toutefois que les réglementations en matière de technologies transgéniques pourraient constituer un obstacle au développement de ce processus.

Mais les chercheurs ont aussi découvert qu'il était possible de faire pousser du maïs contenant cet acide aminé sans le modifier génétiquement.

Par exemple, en donnant aux plantes des nutriments riches en soufre, a-t-il expliqué, soulignant cependant que des travaux supplémentaires étaient nécessaires dans ce domaine.

TECHNOLOGIE

Paieement électronique : Plus de 720 milliards de transactions dans le monde en 2020

Les paiements électroniques devraient représenter près de 726 milliards de transactions dans le monde en 2020, un chiffre en forte progression porté en premier lieu par les pays émergents, anticipe une étude publiée lundi.

Si les espèces restent prédominantes dans de nombreuses régions du monde, notamment pour les transactions de faible montant, l'adoption des paiements électroniques est de plus en plus répandue, souligne l'édition 2017 du rapport mondial sur les paiements réalisés par le cabinet Capgemini et le groupe bancaire BNP Paribas.

Entre 2014 et 2015, le volume mondial des transactions sans espèces a progressé de 11,2% pour atteindre le chiffre de 433 milliards d'opérations, réalisées pour la plupart via des cartes de débit ou de crédit.

Cette croissance a été largement nourrie par les marchés en développement où le nombre de paiements numériques a bondi de 21,6% sur un an, contre une hausse de presque 7% au sein des marchés dits matures. Et en ce qui concerne les années à venir, «la mobilité, le secteur des loisirs, les médias ainsi que les technologies telles que la domotique, le paiement sans contact», les vêtements connectés ou encore la réalité augmentée devraient favoriser la progression des paiements électroniques, estime l'étude.

Dans le secteur des transactions inter-entreprises, la même tendance est à l'œuvre grâce à la numérisation des factures, l'apparition de cartes virtuelles ou encore de solutions financières et comptables hébergées dans le nuage informa-



tique, est-il ajouté. En outre, l'explosion des paiements sur téléphone mobile et les innovations numériques vont permettre «une forte croissance dans toutes les régions», poursuit l'étude, qui prévient toutefois que d'importantes variations sont à attendre en matière d'adoption des nouveaux schémas de paiement et de développement des nouveaux usages.

De manière plus générale, le rapport signale l'émergence d'un nouvel environnement des paiements à la faveur de l'apparition d'une multitude de jeunes pousses de la finance, les fintechs, de nouvelles attentes du côté des clients et la mise en œuvre progressive d'un nouveau cadre réglementaire destiné entre autres à favoriser la concurrence dans le paiement et l'émergence de nouveaux acteurs.

APS

Publicité

JAPON :

La fusée H-2A place en orbite un 4^e satellite de géolocalisation

La fusée japonaise H-2A a placé hier matin en orbite un quatrième satellite de géolocalisation complétant ainsi un dispositif qui renforce la précision au Japon du système GPS américain.

Le 36^e exemplaire du lanceur H-2A s'est élancé à 07h01 locales (lundi 22h01 GMT) de la base de Tanegashima dans le sud de l'archipel, selon l'Agence d'exploration spatiale japonaise (Jaxa).

Le tir a été effectué pour le compte de la Jaxa par le groupe industriel Mitsubishi Heavy Industries (MHI).

«Le satellite s'est séparé comme prévu après un vol sans problème», un peu moins d'une demi-heure après le décollage de la fusée, a précisé le commentateur de la Jaxa, saluant le succès du tir.

Le satellite Michibiki No4 va rejoindre trois premiers engins similaires appelés Michibiki, Michibiki No2 et Michibiki No3 lancés respectivement en 2010 pour le premier et en juin et août derniers pour les deux suivants.

Le tout est censé permettre à la Jaxa de démarrer en 2018 pour 15 ans un service de localisation, complémentaire du GPS américain et offrant à ce dernier un niveau de précision encore supérieur à ce qu'il est actuellement.

Ces informations seront reçues au Japon, en Australie et dans une partie de l'Asie.

En théorie, le système GPS permet de localiser un élément fixe ou mobile sur

Terre à environ dix mètres près.

Cependant, cette précision dépend grandement des conditions météorologiques et terrestres et les satellites ne sont pas forcément toujours visibles.

L'archipel nippon, aux mégapoles denses avec des forêts de gratte-ciel, et au terrain très accidenté, est l'une des zones où la précision théorique est difficile à atteindre, selon les chercheurs de la Jaxa.

Il faut en effet recevoir simultanément les signaux de plusieurs satellites GPS pour situer un objet.

La série des Michibiki sera plus facilement visible du sol nippon que les satellites de la constellation GPS, car situés quasiment au zénith.

Ceci est censé apporter un signal disponible à tout moment et un degré de précision de 2 mètres, voire de quelques centimètres.

Cette meilleure densité d'informations doit ainsi autoriser le développement de nouveaux services reposant sur la géolocalisation, à des fins publiques (sécurité, trafic routier, etc.), personnelles ou professionnelles.

Le lanceur employé samedi était le 36^e exemplaire du modèle H-2A, en service depuis 2001 et co-développé par la Jaxa et MHI. Le précédent tir (le 35^e) avait eu lieu le 19 août pour placer Michibiki No3.

Ce 36^e tir est le 30^e réussi d'affilée pour ce lanceur qui n'a jusqu'à présent connu qu'un échec, en 2003.

ORAN

Prise en charge du comédien Bilal Benzouika gravement malade

Le comédien Bilal Benzouika, gravement malade, est pris en charge, a affirmé le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, signalant qu'un accompagnement lui est assuré dans les procédures de voyage pour se soigner à l'étranger.

En marge de l'ouverture lundi du 8ème salon international de la construction et de la gestion urbaine, le wali a déclaré à la presse que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui a donné des instructions, suit l'évolution de ces démarches, de même que les ministères de la Culture, de la Santé de la Population et de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, et de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale.

M. Chérifi a souligné que l'élan de solidarité affiché par les jeunes Oranais et les mesures prises par les pouvoirs vont dans le sens d'une prise en charge rapide de l'artiste.

Selon les informations recueillies par l'APS, le jeune comédien de théâtre, Bilal Benzouika souffre



d'une tumeur au niveau de la mâchoire inférieure contractée en 2015 et affectant par la suite une grande partie du visage. Réalisant que les hôpitaux et des cliniques privées qu'il a consultés en Algérie ne peuvent pas grande chose pour lui, il s'est rendu en Turquie où il a

eu des assurances de guérison de la part d'un staff médical pour un coût très élevé estimé à 150 millions DA, a-t-on indiqué qu'un élan de solidarité a été déclenché à Oran et dans autres wilayas du pays pour collecter le montant demandé pour cette intervention.

CINÉMA

«Blade Runner 2049» occupe la tête du box-office nord-américain

Le film «Blade Runner 2049», suite du film culte de Ridley Scott, occupe la tête du box-office nord-américain pour son premier week-end d'exploitation, en dépit d'un score plutôt décevant compte tenu de son budget, selon les chiffres définitifs publiés lundi par Exhibitor Relations.

Avec 32,8 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada, le film de Denis Villeneuve, dont le budget est estimé à 150 millions de dollars, n'a pas rapporté autant qu'espéré malgré des critiques globalement très positives et la présence de stars comme Harrison Ford et Ryan Gosling.

L'histoire se déroule une trentaine d'années après les événements du premier film, sorti en 1982, à la fin duquel le Blade Runner Rick Deckard (Harrison Ford) parvenait à éliminer une bande de Répliquants, des êtres humanoïdes, à l'ex-



ception de l'une d'entre eux, Rachel. Selon Paul Dergarabedian de ComScore, le premier volet avait encaissé au total 27,58 millions de dollars dans les salles en 1982.

«Blade Runner 2049» devance un autre nouvel entrant dans le classement: «La montagne entre nous», de Hany Abu-Assad dans lequel deux inconnus --Kate Winslet et Idris Elba-- tentent de s'en sortir après le crash de leur petit avion au milieu d'une chaîne de montagnes enneigées avec

peu d'espoir d'être secourus. Il a récolté 10,6 millions de dollars sur le week-end.

Le film d'horreur «Ca», adapté d'un livre du maître de l'épouvante Stephen King, est troisième avec 10 millions de dollars, soit plus de 305 millions en cinq semaines.

Les spectateurs de ce film auront peut-être apprécié le plus enfantin «My little pony: le film» pour se détendre un peu.

Ce long-métrage d'animation fait son entrée à la quatrième place du box-office avec 8,9 millions de

dollars. Avec toutes ces sorties en salles, le film d'action «Kingsman: le cercle d'or» a chuté de la première à la cinquième place avec des recettes de 8,7 millions de dollars en trois jours et 80 millions de dollars en trois semaines.

Voici la suite du top 10: 6 - «Barry Seal: American Traffic», avec Tom Cruise (8,4 millions, soit 30,8 millions en deux semaines).

7 - «Lego Ninjago: le film» (7 millions, soit 44,1 en trois semaines) 8 - «Confident royal» de Stephen Frears, avec Judi Dench et Ali Fazal (4,2 millions, soit 6 millions en trois semaines) 9 - «L'Expérience interdite: Flatliners» --remake du film éponyme de 1991 avec Julia Roberts, Kiefer Sutherland et Kevin Bacon-- (4 millions, soit 12,5 millions en deux semaines) 10 - «Battle of the Sexes» (2,6 millions, soit 7,9 millions en trois semaines).

HISTOIRE

Le parcours militant de Ferhat Abbas (1899-1985) évoqué à Oran



Le parcours de Ferhat Abbas (1899-1985), le fondateur de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA/1946-1956), a été évoqué lundi à Oran lors d'une conférence animée par l'historienne Malika Rahal de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP France).

La rencontre s'est tenue au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), sous le thème «Ecrire sur l'UDMA, retour sur une expérience de l'histoire du temps présent».

La séance intervient dans le cadre de la présentation du nouvel ouvrage de l'historienne, paru cette année en Algérie aux éditions Barzak sous le titre «L'UDMA et les Udmistes. Contribution à l'histoire du nationalisme algérien». Le parcours et les activités mobilisatrices du parti de Ferhat Abbas occupent une large place dans cet ouvrage, fruit de quinze années de recherche auprès de différentes sources documentaires en Algérie et en France.

Il est également basé sur des entretiens avec d'anciens membres de l'UDMA, a indiqué l'auteur dont le travail s'appuie aussi sur sa propre thèse de doctorat encadrée en 2003 par l'historien Benjamin Stora.

Malika Rahal s'est ainsi attelée à mettre en lumière les revendications nationalistes portées par l'UDMA jusqu'à sa dissolution après dix années d'activisme, avant de rejoindre les rangs du Front de libération nationale (FLN) en 1956.

Dans son ouvrage, l'historienne relève encore l'usage qui est fait aujourd'hui du parcours de Ferhat Abbas comme «outil de critique de l'évolution de l'histoire de l'Algérie indépendante».

Elle a estimé à cet égard que «la nostalgie chez certains milieux français qui pensent que l'Algérie aurait pu connaître un meilleur avenir sous la présidence de Ferhat Abbas», est «un fait qui relève plus du fantasme que de la réalité».

«Rêver que ça aurait pu être autrement revient à se fermer les yeux sur la dureté du rapport de force exercé par les forces coloniales qui n'ont pas hésité à réclamer la tête de Ferhat Abbas», a-t-elle rappelé.

«Le fantasme d'une Algérie autre c'est aussi faire passer sur les stratagèmes de la France coloniale, dont le trucage du système électoral à l'époque où Ferhat Abbas pensait offrir au peuple Algérien l'indépendance une fois son parti élu à l'Assemblée constituante», a souligné Malika Rahal.

Et l'historienne d'expliquer que «si Ferhat Abbas n'a pas été président, c'est parce qu'il fallait une guerre pour recouvrer l'indépendance, et que toute son expérience partisane était perdue, vaincue par davantage de militarisme».

De son côté, l'historien et chercheur au CRASC Saddek Benkadda a qualifié d'excellent le travail de Malika Rahal, en ce sens qu'il constitue, a-t-il dit, un apport important à l'historiographie algérienne dont peuvent profiter les générations présentes.

Un atelier méthodologique sera animé mardi au CRASC par l'historienne qui a, à son actif, une biographie d'Ali Boumendjel (1919-1957), avocat membre de l'UDMA assassiné par les forces coloniales.

Des rencontres similaires sont prévues par Malika Rahal durant le mois en cours au Centre d'études maghrébines (CEMA) d'Oran, à l'Université de Tlemcen, à Alger puis à Sétif.

APS

Tébessa : Pour un développement durable compatible avec la préservation des vestiges et du patrimoine culturel

Les participants au séminaire international sur le développement et l'archéologie préventive en Algérie, ouvert mardi à Tébessa, a plaidé pour un développement durable compatible avec la préservation des vestiges, du patrimoine culturel de l'Algérie et son histoire. La coordination des efforts des universitaires, des collectivités locales et de la société civile et de tous les intervenants est nécessaire pour la préservation du patrimoine archéologique, notamment celui enfoui dans le sol, a souligné Mourad Hamidène, président de l'association Minerve pour la protection des vestiges et de l'environnement, initiatrice de la rencontre en coordination avec le Centre national de recherche

en archéologie et l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels (OGECB). La démarche de l'archéologie préventive, adoptée par nombre de pays européens, permet d'anticiper la protection des vestiges, a souligné M. Hamidène au cours de cette rencontre qui a réuni des experts d'universités algériennes, de Tunisie et de France, et ce, en présence des autorités locales.

Des intervenants ont, pour leur part, appelé à ouvrir un département d'archéologie à l'université de Tébessa pour associer les étudiants aux efforts de protection des vestiges.

De son côté, Mourad Araâr de l'université de Kairouan (Tunisie), a noté que l'archéologie préventive permet

d'engager des actions anticipées incluant l'arrêt ou la transformation de la nature des projets susceptibles de menacer des vestiges archéologiques.

L'absence de coordination entre les diverses administrations entrave parfois la protection de certains vestiges du patrimoine archéologique, a également souligné le même universitaire, en citant certains cas en Tunisie. Cette manifestation verra, en outre, la participation des Dr. Mostefa Filah et Pr. Arezki Boukhenouf de l'Institut d'archéologie d'Alger, Michel Christol de l'université de la Sorbonne (France), Belkacem Chaâlal de l'université de Batna et Pr. Khadija Djebbar de l'université de Jijel.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Esprits criminels

Réalisateur : Alec Smight
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



A Bradenton, en Floride, une série d'accidents de voiture mortels impliquant des piétons intrigue les membres de l'équipe qui pensent qu'il s'agit d'actes délibérés. Un hacker pourrait avoir trafiqué le système de navigation des véhicules concernés. Emily reste en retrait de cette affaire pour mieux se concentrer sur la libération de Spencer. Elle propose au jeune agent de faire appel à une avocate expérimentée, Fiona Duncan.

france 2 19:55

Harcelée

RÉALISATEUR : VIRGINIE WAGON
AVEC : ARMELLE DEUTSCH, THIBAUT DE MONTALEMBERT



Après trois ans de congé parental, Karine cherche désespérément à retrouver un travail. Elle fait alors la connaissance d'Antoine, cadre supérieur dans une grande entreprise de la région. Celui-ci lui propose un remplacement. Très vite, elle est engagée et se voit confier des responsabilités dont elle n'aurait même pas rêvé. Mais le comportement du charismatique Antoine change. Tantôt charmant, tantôt autoritaire, il envahit peu à peu la vie de Karine...

france 3 19:55

Des racines et des ailes



Carole Gaessler part à la découverte des Alpes du sud, de l'Ubaye à la Roya, jusqu'à la frontière italienne, qui regorge de vallées, canyons, forts et de villages perchés. Philippe Thomassin, historien, sillonne à moto le « Petit Colorado niçois », des gorges de Daluis et du Cians jusqu'à la superbe citadelle médiévale et royale d'Entrevaux. Fabienne Gallice ouvre les portes du plus grand château de Provence, un édifice du XVIII^e siècle de 1500 m² sauvé de la ruine. Quant à José Banaudo, il a consacré beaucoup d'énergie pour la préservation de la ligne du Train des Pignes, entre Nice et Digne-les-Bains, qui relie de nombreuses bourgades isolées. Enfin, la commune de Barcelonnette abrite les majestueuses maisons des « Mexicains ».

CANAL+ 20:00

Seul dans Berlin

Réalisateur : Vincent Perez
Avec : Brendan Gleeson, Emma Thompson



En 1940, au moment de la capitulation française, à Berlin, Otto et Anna Quandt apprennent que leur fils Hans est mort sur le front. Anna est effondrée par la nouvelle et pour Otto, sympathisant nazi, le choc est également immense. C'est pour lui le début d'une révolte : l'homme rédige en effet des cartes postales, qui sont autant de pamphlets contre Adolf Hitler. Pendant ce temps, Anna vient en aide à leur voisine juive, madame Rosenthal.

6 20:00

Recherche appartement ou maison



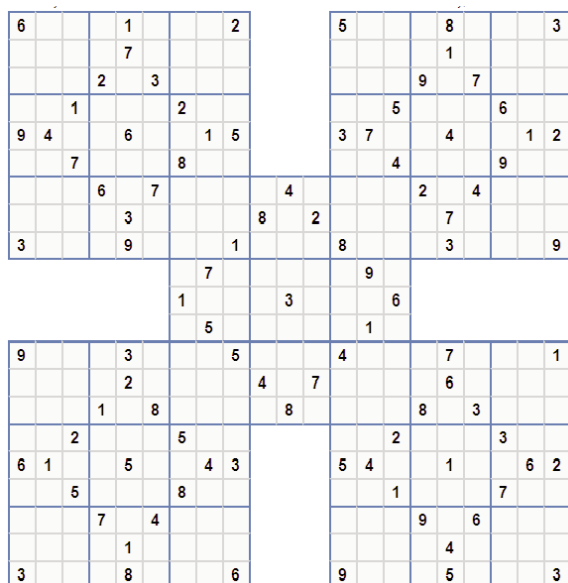
Stéphane Plaza aide Adeline et Jacques, jeunes retraités d'Avignon, à trouver leur maison idéale près de Lisbonne. Le couple rêve de s'installer au Portugal • A Rueil-Malmaison, en banlieue parisienne, Caroline et Mathieu, des trentenaires, ont vendu très vite leur bien. Ils ne disposent désormais que de trois mois pour retrouver une demeure, où va grandir leur fils de 3 ans, dans un périmètre limité • A Marseille, Sophie, 30 ans, cherche à investir dans son premier appartement. Mais après une dizaine de visites, elle n'a toujours pas trouvé son bonheur. Céline Hubert, spécialiste du marché marseillais, vient l'épauler.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1686

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



“Quand on attaque Depardieu, il faut une filmographie solide.”

* Fabrice Luchini

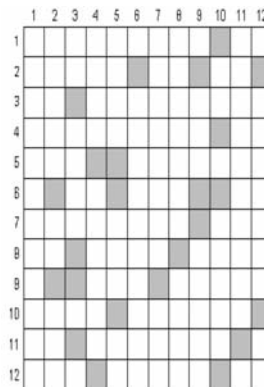
Mots croisés n°1686

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien outi - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un

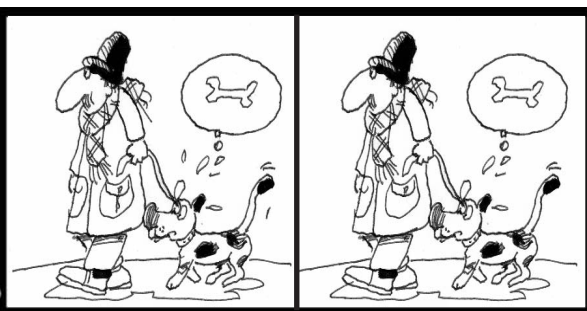
1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do

examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel



Terreurs



Grille géante n°386

mystérieuses	ralentirait pas très nets	employé	véhicule urbain ordonner	art de gestionnaire	extrait début de roman	fin de non-recevoir gaie
fondation						
urgence sans altruisme		collera		inoccupé		
		titre féodal		broyé		
dotées				cités de mineurs	il vaut de l'or rat musqué	
rayon de lumière			promesse magicien indien	dresse		ville d'Alsace
fit des vers	reconstruirai genre de fouine	réduira la voile			objets du hasard poil de carotte	
		très sale				nommes
matière de court tissu de doublure			mère des Titans entre-lacée		sous-traire précipitées	
				cria très fort		
coordination très risquées	bel emplumé monnaie récente			délucieux		
		allures éques-tres glabre		fondais très court		anti-moine en chimie propre
grandes galères	vieux portugais curais la cheminée				troublé écriture rapide	orifice orqanique
				semblable		
élève au rang de chevalier esprit		point sur la rose	charge de ballon suspension	éprouver fond de cuve		argent à l'amphi-manufacture
	palais du sultan	souiller			posséda	
éous-sonna	résista		groupes de cartes pièce à Bucarest		périodes	casse
						cours de Nubie
parfumer le gigot bien achevée				genre de scie siqle papal		
			croc de boucher		abri d'oissions	
rioureux				monolithes gravé		

Solution

Sudoku n°1685

2	6	3	5	1	9	4	7	8
7	5	8	6	3	4	2	1	0
9	4	1	2	7	8	6	3	5
5	8	7	1	9	2	3	4	6
1	3	9	7	4	5	6	8	2
6	2	4	8	5	3	1	9	7
3	7	5	9	6	1	8	2	4
4	9	2	3	8	5	7	6	1
8	1	6	4	2	7	9	5	3
5	4	7	8	3	6	2	1	9
1	9	8	7	4	2	3	5	6
2	3	6	9	5	1	8	7	4
2	9	1	8	4	3	6	7	5
7	6	4	9	5	1	3	8	2
3	6	8	5	7	2	4	1	9
1	3	7	2	9	8	5	6	4
6	8	2	4	1	5	9	3	7
5	4	9	6	3	7	1	2	8
4	2	5	1	8	6	7	9	3
9	1	3	7	2	4	8	5	6
8	7	6	3	5	9	2	4	1

Mots Croisés n°1685

MILLEPERTUIS
 ORIOLA■OUVRE
 NARRER■D■UER
 TIEDE■U■ELNE
 B■TM■ANTRAIN
 ESTANCIAS■SA
 L■EIDER■T■MD
 IS■R■TAVELEE
 ACHETA■IO■S
 REA■ETEINTE■
 DATERENT■IOS
 EUE■■STEVENS

Grille géante n°385

E	A	U	V	P	C	A
I	N	S	T	A	N	T
C	H	I	E	N	T	I
A	R	S	E	N	I	C
A	N	E	U	N	E	C
D	E	S	I	R	E	E
M	M	A	R	E	S	A
M	E	R	I	T	O	N
A	T	T	E	R	R	I
R	E	T	O	R	S	E
R	I	O	T	E	R	O
E	N	L	A	C	E	S
U	T	I	R	E	S	E
G	E	R	E	S	E	T
S	E	T	A	P	A	R

C'est arrivé un 4 octobre

1958 : Promulgation de la Constitution de la Ve République en France.
 1966 : Indépendance du Lesotho.
 1988 : Début des émeutes d'octobre 1988 en Algérie.
 1991 : Traité sur la Protection de l'Antarctique.
 1993 : Occupation par l'armée de la Maison blanche de Russie lors de la Crise constitutionnelle russe.
 Célébrations
 - Journée mondiale des animaux.
 - Journée nationale des associations d'aveugles et de malvoyants
 - Premier jour de la Semaine Mondiale de l'Espace, chaque année du 4 au 10 octobre.

ÉQUITATION

Le prix de la wilaya d'Ain Defla du concours national de saut d'obstacles du 12 au 14 octobre

Le prix de wilaya de A n Defla du concours national de saut d'obstacles aura lieu du 12 au 14 octobre au centre équestre "Cheikh-Boumâama", a-on appris lundi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Ce concours national équestre, organisé par l'Association équestre "Tadj" d'Ain Defla en collaboration avec la fédération équestre algérienne, verra la participation de plus de 100 chevaux et cavaliers et cavalières, cadets, juniors et seniors, issus de plus différents clubs équestres du pays.

Le programme de cette compétition de trois jours comporte onze épreuves ouvertes aux cavaliers cadets, juniors et seniors de 1er et 2ème degré.

La première journée prévoit 3 épreuves, la première destinée au cycles jeunes chevaux de 4 ans à 6 ans et les deux autres épreuves pour les cavaliers 12ans et plus titulaire de 1er degré minimum montant des chevaux âgés 5 ans et plus sur des obstacles de 1,10 et 1,15 m.

La seconde journée, aura lieu le grand prix juniors, sans chronomètre et barrage, destiné aux cavaliers âgés de 15 à 18 ans et chevaux âgés de 6 ans et plus titulaires de 1er degré dimension des obstacles 1,15 m, suivi d'une épreuve Open ouverte au cavaliers 12 ans et plus sur des obstacles de 1,20 mètre avec difficultés progressives avec joker jugée au chronomètre.

Ce concours sera clôturé samedi avec l'épreuve reine, le prix Open de la wilaya de Ain Defla, réservé aux cavaliers 12 ans et plus 1er degré enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus jugé au barème "A" avec barrage au chronomètre avec 17 obstacles de 1,25m, rivière et douve obligatoire.

JUDO / COUPE DU MONDE 2017 DES MAL- VOYANTS : L'Algérie 14^e, avec deux bronzes



La sélection algérienne de judo a décroché deux médailles de bronze dans la catégorie B3 de la Coupe du Monde 2017 des mal-voyants, disputée lundi à Tashkent (Ouzbékistan), respectivement par Sid Ali Lamri (-66 kg) et Mehdi Meskine (-73 kg).

Outre ces deux athlètes, l'Algérie a engagé Ishak Ould Kouider chez les moins de 60 kg (B3), et Youcef Radjaï chez les moins de 73 kg (B2). Le premier a été précocement éliminé, alors que le second a terminé à la 9e place de sa catégorie.

Une moisson ayant placé l'Algérie à la 14e place du classement général, dominé par le pays organisateur (4 or, 3 argent, 4 bronze), devant la Corée du Sud (4 or, 1 argent, 2 bronze) et l'Ukraine (2 or et 1 bronze).

La compétition a enregistré la participation de 139 judokas (95 messieurs et 44 dames), de 25 pays, dont le Japon, ayant engagé le nombre le plus élevé de représentants (13 messieurs et 5 dames), au moment où la Suède a enregistré le taux le plus faible, avec une seule représentante chez les dames.

L'Algérie et l'Afrique du Sud étaient les seuls représentants du continent noir dans cette compétition, organisée par l'IBSA (International Blind Sports Fédération).

Les Sud-Africains se sont contentés de la 21e place, avec deux 7es places, sur un total de trois judokas (messieurs) engagés.

CONSEIL INTERNATIONAL DES JEUX MÉDITERRANÉENS: L'Algérien Addadi seul candidat en lice pour la présidence

Le président sortant du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), l'Algérien Amar Addadi, sera le seul candidat en lice pour la présidence de l'instance méditerranéenne dont l'assemblée générale se tiendra le 13 octobre à Tarragone en Espagne, indique le site du CIJM.

Amar Addadi avait été reconduit le 19 juin 2013 à Mersin en Turquie à la tête du CIJM pour un quatrième mandat avec 77 voix exprimées contre un seul bulletin nul.

La délégation algérienne sera représentée à Tarragone par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf.

La 18e édition des Jeux Méditerranéens (JM) était initialement prévue du 30 juin au 9 juillet 2017 mais elle a finalement été reportée d'une année, suite à une requête formulée par le Comité olympique espagnol et le Comité d'organisation de ces Jeux. Les 18es JM auront finalement lieu du 22 juin au 1er juillet 2018.

Le CIJM est actuellement constitué des 26 comités nationaux membres, savoir : Algérie, Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie,



Egypte, Espagne, Macédoine, France, Grèce, Italie, Kosovo, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Portugal, Saint-Martin, Serbie, Slovaquie, Syrie, Tunisie et Turquie.

Liste des candidats:

Au poste de président:
-Amar Addadi (Algérie)

Au poste de 1er vice-président:
-Victor Sanchez (Espagne)

Au poste de 2e vice-président:
-Khaled Zein Eldin (Egypte)
-Hesham Hatab (Egypte)

Au poste de secrétaire général:
-Isidoros Kouvelos (Grèce)

Au poste de trésorier:
-Kikis Lazarides (Chypre)

Au poste de membre:
-Souhail Khoury (Liban)
-Davide Tizzano (Italie)
-Nese Gundogan (Turquie)
-Stavri Bello (Albanie)
-Marwan Maghur (Libye)
-Mustapha Zekri (Maroc)
-Lino Farrugia Sacco (Malte)
-Maher Bouchamaoui (Tunisie)
-Bernard Amsalem (France)
-Kamal Lahlou (Maroc).

TAEKWONDO: Tournoi national minimes cadets les vendredi et samedi à Oran

Le tournoi national de taekwondo minimes-cadets filles et garçons en spécialité Kyorugi (combat) aura lieu les vendredi et samedi prochains à la salle omnisport "Akid Lotfi" d'Oran, a appris l'APS hier des organisateurs.

Ce rendez-vous national de sport de combat, organisé par le club sportif amateur "Azur" de taekwondo d'Oran en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et la ligue oranaise de

taekwondo, verra la participation de plus de 150 athlètes filles et garçons de 10 ligues de wilayas du pays, à savoir Alger, Batna, Bouira, Bejaia, El-Tarf, Tizi Ouzou, Chlef, Ain Defla, Sidi Bel Abbes et Oran.

La première journée de ce championnat prévoit le déroulement des combats éliminatoires et finales minimes dans les différentes catégories de poids filles et garçons, alors que les épreuves des cadets et cadettes auront lieu samedi à partir de 9 heures.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CROSS-COUNTRY : Sébastien Coe pourrait être présent à Chlef

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), Sébastien Coe pourrait être présent à Chlef pour assister aux 5es Championnats d'Afrique de cross-country, prévus le 17 mars 2018 dans cette ville du nord-ouest algérien, a indiqué hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

L'invitation à cet événement a été faite au Britannique par son homologue de la FAA, Abdelhakim Dib, en marge du 27e congrès de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) qui se tient actuelle-

ment à Rabat (Maroc) et l'ancien champion olympique du 1500m "a donné son accord de principe pour venir", a assuré la FAA dans un communiqué.

Le président de l'IAAF a profité de l'occasion pour féliciter l'Algérie pour sa parfaite organisation des Championnats d'Afrique U20, disputés durant l'été à Tlemcen, tout en la remerciant pour "l'organisation des Championnats continentaux de cross-country, en 2018",

a ajouté la FAA.

Quarante-huit (48) athlètes algériens, dont 17 filles, ont été présélectionnés par la Direction technique nationale (DTN) de la FAA pour commencer à préparer cet événement, à travers un stage bloqué du 8 au 31 octobre à Zéralda (Alger).

"Le choix de ces athlètes s'est fait sur la base des résultats obtenus en cross, mais aussi sur 5000m et 10.000m", a expliqué l'instance fédérale.

TENNIS DE TABLE : 1^{er} Open fédéral jeunes les 13 et 14 octobre à Ain Defla

Le premier Open fédéral jeunes de tennis de table aura lieu le vendredi et samedi prochains à la salle OMS Abdelkader Hamdoud d'Ain Defla, a-t-on appris dimanche auprès de la ligue organisatrice. Cette compétition de deux journées, organisée par

la ligue de Ain Defla de tennis de table en collaboration avec la fédération algérienne de la discipline verra la participation de plus de 360 jeunes pongistes, issus de 20 ligues de wilayas du pays dans les catégories, benjamins, minimes, cadets et juniors

(filles et garçons). La première journée de la compétition sera consacrée aux éliminatoires dans les différentes catégories en filles et garçons, tandis que les demis finales et finales auront lieu samedi.

APS

SOUPLIER D'OR 2017 D'EL KHABAR ERRIADHI : Le joueur du NA Hussein Dey Ahmed Gasmi sacré

L'attaquant du NA Hussein Dey, Ahmed Gasmi, a reçu lundi soir le Soulier d'Or, trophée récompensant le meilleur buteur de la Ligue 1 de football au titre de la saison 2016/2017 décerné par le quotidien sportif *El Khabar Erriadhi*.

«Je suis heureux de recevoir cette distinction. J'ai réussi à inscrire autant de buts grâce à mes coéquipiers et surtout l'aide précieuse des supporters du NAHD», a déclaré Gasmi qui succède au palmarès du Soulier d'Or à l'ancien attaquant du MC Oran, le Libyen Mohamed Zaâbia.

Le baroudeur du Nasria qui avait terminé la saison passée en tête du classement des buteurs, a reçu son trophée lors d'une cérémonie organisée au Centre international des congrès (CIC) à Alger, des mains de l'invité d'honneur de cette 6e édition, l'ancien international tunisien Tarak Dhiab.

«C'est une belle fête du football algérien qui traverse actuellement des moments difficiles. L'Algérie reprendra certainement sa place dans le gotha mondial, assure l'ancien ministre tunisien des Sports, 108 fois sélectionné avec les Aigles de Carthage.

Le Soulier d'argent du meilleur buteur de la Ligue 2 est revenu à l'ex-attaquant de l'US Biskra Adel Djaâbout transféré durant l'intersaison à la JS Kabylie, auteur la saison écoulée de 14 buts.

«Nous espérons que ce Prix stimulera les joueurs et accentuera la concurrence qui élèvera le niveau de notre football», espère le directeur de publication d'El Khabar Erriadhi, Adlane Hamidchi.

De son côté, Bouheni Naima s'est adjugée du Soulier Rose de la meilleure joueuse du championnat d'Algérie, alors que le portier du CS Constantine Chems Eddine Rahmani (ex MO Béjaïa) a reçu les Gants d'Or distinguant le meilleur gardien de but.

Le coach de l'USM Belabès Si Tahar Chérif El Ouezani et l'ancien patron technique du CR Belouizdad, le Marocain Badou Zaki ont été choisis meilleurs entraîneurs de l'exercice 2016-2017.

Le Soulier Condor est revenu à l'attaquant des Verts et du Dinamo Zagreb, Hillel Larbi Soudani, quant au Prix de la meilleure galerie (fair-play) il a été décerné aux supporters du CS Constantine. Un prix spécial a été attribué à l'ancien joueur de la sélection algérienne de football, Carl Medjani.

«J'ai défendu les couleurs de plusieurs clubs tout au long de ma carrière, mais le meilleur «club» dans lequel j'ai évolué c'est bien l'Algérie», a dit le solide défenseur aux 56 sélections.

Le trophée de meilleur athlète de l'année a été donné à l'athlète handisport Nassima Saïfi, championne paralympique et mondiale au lancer du disque.

La cérémonie du Soulier d'Or animée par le chanteur chaâbi Abderahmane El Kobbi, a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités sportives et politiques à leur tête le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali ainsi que le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi.

LIGUE 2 PROFESSIONNELLE MOBILIS: Un répertoire pour diriger le GC Mascara

Le wali de Mascara, Mohamed Lebka a confié à un directeur la mission de gérer les affaires du GC Mascara, club évoluant en ligue 2 professionnelle de football, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la jeunesse et des sports.

Dans un point de presse, Naoui Mehdi a indiqué que le wali a confié à cinq anciens joueurs et entraîneur de la GCM que sont Mohamed Henkouche, Benatia Nouredine, Boutaleb Mohamed, Chaabane Larbi et le président du club amateur, Mohamed Benhemma la direction de l'équipe jusqu'à la fin de la saison footballistique 2017/2018. Il a assuré que les autorités de wilaya, de la DJS accompagneront ce répertoire provisoire en prenant en charge tous les besoins de l'équipe en termes de salaires des joueurs, de restauration, d'hébergement et fourniture d'équipements et de matériel.

Le staff technique sera dirigé par l'entraîneur Mohamed Hankouche, a-t-il ajouté faisant savoir que le wali a rencontré les membres de l'instance provisoire et les joueurs et les a exhortés à fournir davantage d'efforts pour remédier à la situation du club après cinq journées du championnat, à l'issue desquelles le Ghali de Mascara est lanterne rouge. Le répertoire est chargé aussi de la formation des jeunes catégories pour constituer une équipe compétitive composée de joueurs locaux, a-t-on encore précisé.

APS

MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS/6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) : Algérie-Nigeria fixé au 10 novembre à Constantine

Le match Algérie-Nigeria comptant pour la 6e et dernière journée (Gr. B) des qualifications de la Coupe du monde 2018 se jouera le vendredi 10 novembre au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine à 20h30, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

«Le choix du stade s'est fait il y a deux mois, soit trois mois avant la date du match, comme le stipule la réglementation de la FIFA, alors que l'Algérie était encore en lice pour la qualification», précise la même source.

La sélection nationale qui jouait auparavant ses rencontres à domicile au stade Mustapha-Tchaker de Blida a «déménagé» à Constantine à l'occasion de la réception de la Zambie (défaite 1-0) en septembre dernier dans le cadre de la 4e journée.

Dans le cas où les matches de la poule auraient été décisifs, la Fédération internationale (FIFA) les auraient programmés pour le même jour et à la même heure. Du moment où il n'y a plus d'enjeu, le Nigeria étant déjà qualifié, la FIFA a



officialisé la date et l'heure proposées par la FAF. Le choix du 10 novembre, soit un vendredi, devrait permettre à la sélection nationale de jouer un match ami-

cal contre un adversaire à désigner, au plus tard le 14 du même mois, dernier jour de la période FIFA de novembre, souligne la FAF. Au terme de la 5e journée, l'Al-

gérie qui reste sur une défaite à Yaoundé face au Cameroun (2-0) ferme la marche dans le groupe B avec un seul point seulement.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATIONS /AFRIQUE) : Aucun Algérien dans l'équipe type de la 5e journée

Aucun joueur algérien ne figure dans l'équipe type de la 5e journée des qualifications de la Coupe du monde 2018 en Russie (zone Afrique), dévoilée hier par la Confédération africaine de football (CAF).

En chute libre dans ces qualifications, la sélection nationale reste sur une défaite concédée samedi dernier à Yaoundé face au Cameroun (2-0) qui a fait scotcher à la dernière place du groupe B avec un seul point seulement.

La liste comprend les noms, entre autres, du Marocain Khalid Boutaïb et du Tunisien Youssef Msakni, auteurs chacun d'un triplé contre le Gabon (3-0) et la Guinée (4-1).

L'Egyptien Mohamed Salah, double buteur face au Congo (2-1), est également présent. Qualifiés pour le ren-

dez-vous mondial, l'Egypte et le Nigeria placent deux joueurs, tout comme le Sénégal qui a viré en tête de son groupe. La 6e et dernière journée des qualifications se jouera entre le 10 et le 12 novembre.

L'équipe type de la 5e journée :

Gardien de but : Khadim N'diaye (Sénégal)

Défenseurs : Abdullah Shehu (Nigeria), Achraf Hakimi (Maroc), Ahmed Hegazy (Egypte), Kalidou Koulibaly (Sénégal) Milieux : Victor Moses (Nigeria), Percy Tau (Afrique du Sud), Youssef Msakni (Tunisie), Mbarak Boussouf (Maroc) Attaquants : Khalid Boutaïb (Maroc), Mohamed Salah (Egypte).

LIGUE 1 MOBILIS/ CS CONSTANTINE : «90% des problèmes du club ont été réglés»

Pas moins de 90% des problèmes administratifs et financiers du CS Constantine (Ligue 1 Mobilis), notamment les indemnités des ex-joueurs et entraîneurs, «ont été réglés afin de permettre au club d'évoluer dans la sérénité, ce qui influera positivement sur ses résultats», a affirmé, lundi, à l'APS, le manager général du club, Tarek Arama. «Nous avons rencontré plusieurs problèmes, administratifs, sportifs, disciplinaires et financiers, depuis la phase retour de la saison dernière jusqu'à

ce jour», a indiqué le même responsable qui a précisé que la plupart d'entre eux ont été réglés et que le CSC «commence à sortir la tête de l'eau». Le manager du CSC qui a cité le cas de joueurs comme Said Belhadj, Martin Cherif et l'entraîneur François Bracci, a affirmé que le club a trouvé un arrangement avec ces derniers qui ont été libérés avec des indemnités qu'ils ont commencé à percevoir. Le club a engrangé plus de 22,8 millions de DA suite à la résiliation, à l'amiable, des

contrats des joueurs Mohamed Lamine Aoudia, Hakim Samir, Gharbi Messaoud, Mazari Chakib, Seddiki Ilyès, a fait savoir le manager général du CSC.

Tarek Arama a également fait part de la résolution du problème du siège du club, qui représente, selon lui, l'identité de l'équipe, assurant que la commune de Constantine a récemment octroyé à l'équipe un nouveau siège d'une superficie de près de 200 m2, doté de plusieurs commodités. S'agissant du règlement intérieur

du club, notamment le côté disciplinaire, l'administration a mis au point une réglementation pénalisant les joueurs qui s'absentent des séances d'entraînement en vue de préserver l'unité du groupe, a souligné la même source.

Le CS Constantine, qui occupe la quatrième place du classement de Ligue 1 Mobilis, se déplacera samedi prochain au stade d'El Alia, où il affrontera l'US Biskra pour le compte de la sixième journée du championnat.

MONDIAL 2018 (QUALIFICATIONS - ASIE) : La Syrie éliminée

La sélection syrienne de football a été éliminée hier de la course au Mondial-2018, après sa défaite par deux buts à un (2-1 après prolongations) à Sydney, en match pré-barrages retour contre l'Australie, qui l'avait tenue en échec 1-1 à l'aller.

Les choses avaient pourtant bien démarré pour la Syrie qui a ouvert le score dès la 6e minute de jeu par Omar Al-Soma, avant de subir le retour des

Australiens qui ont réussi à renverser la vapeur par leur vétéran Tim Cahill.

Le joueur de 37 ans a en effet commencé par égaliser à la 13e minute, avant de revenir à la charge pendant les prolongations pour inscrire le but de la victoire (109e).

Les Syriens, bien que réduits à dix après l'expulsion de Mahmoud Mawass, ont réussi à se procurer une très belle occasion à la 121e minute, soit juste

avant le coup de sifflet final, mais le poteau a repoussé le coup franc direct d'Omar Al-Soma.

C'est donc l'Australie qui se qualifie pour les barrages du mois de novembre prochain, où elle défiera en aller et retour le pays qui finira à la 4e place de la zone Concacaf (Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes).

En cas de qualification, l'Australie disputera son 4e Mondial d'affilée.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - DEMI-FINALES (RETOUR) WA CASABLANCA- USM ALGER :

Le Sénégalais Diedhiou au sifflet (CAF)

Un trio arbitral sénégalais sous la conduite de Malang Diedhiou dirigera le match WA Casablanca- USM Alger prévu le 21 octobre à Casablanca en demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu sénégalais sera assisté de ses deux compatriotes El Hadj Malick Samba et Djibril Camara. Au match aller disputé au stade 5 juillet, l'USM Alger et le WA Casablanca avaient fait match nul (0-0). L'autre demi-finale entre Al Ahly du Caire et l'ES Sahel a été confiée à un trio sud-africain sous la direction de Victor Miguel De Freitas Gomes, assisté de ses compatriotes Johanes Sello Moshidi et Lindikhaya Bolo. Lors de la manche aller, les Tunisiens de l'ES Sahel avaient battu les Egyptiens d'Al Ahly 2-1.

LIGUE 1 MOBILIS : L'USM Alger se maintient en forme grâce aux matchs amicaux

Le club de Ligue 1 Mobilis de football, l'USM Alger, dont les deux prochains matchs de championnat ont été reportés à des dates ultérieures, se maintient en forme grâce aux matchs amicaux, en prévision de sa demi-finale "retour" de la Ligue des champions africaine face aux Marocains du Wydad Athletic de Casablanca.

Les Rouge et Noir devaient affronter l'USM El Harrach hier, pour la mise à jour de la 5e journée, avant de disputer un autre derby, le 14 octobre face au MC Alger, pour le compte de la 6e journée. Mais le report de ces deux rencontres à des dates ultérieures les a obligés à se rabattre sur les matchs amicaux, pour rester compétitifs en prévision de la demi-finale "retour" de la Ligue des Champions, prévue le 21 octobre (20h00 locale) au Stade Mohamed V. Les camarades du néo-international Raouf Benguit dont le dernier match officiel remonte au 3 octobre contre l'USM Bel Abbès, ont disputé leur première joute amicale mardi contre "la réserve du club" et ils l'ont facilement emporté (5-1).

Les buts de l'équipe fanion ont été inscrits par Koudri, Yaya, Sidibé et Sayoud, auteur d'un doublé, au moment où le jeune Melih a sauvé l'honneur pour l'équipe réserve. L'entraîneur belge, Paul Put, a profité de l'occasion pour faire tourner son effectif, en alignant deux équipes différentes à chaque mi-temps, pour accorder du temps de jeu l'ensemble de ses joueurs. Les Usmites devaient disputer d'autres rencontres amicales avant le grand rendez-vous africain du 21 octobre prochain.

Equipe alignée en 1re mi-temps :

Mansouri (Berrafane), Meflah, Benmoussa, Benyahia, Chita, Sidibé, Koudri, Benguit, Yaya, Yaïche et Meziane.

Equipe alignée en 2e mi-temps :

Berrafane, Benchikhoun, Cherifi, Benyahia, Bellahcene, Chita, Sidibé, Beldjilali, Sayoud, Bourenane et Hammar.

AMICAL : Le Maroc domine la Corée du Sud 3-1



Le Maroc a battu la Corée du Sud en match amical (3-1), mardi à Bienne (Suisse) dans le cadre de sa préparation en vue de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Oussama Tannane (7e,11e) et Ismail El Haddad (46e) pour le Maroc. Heung-Min Son (67e s.p.) pour la Corée du Sud. Ce match était l'occasion pour Amine Harit d'effectuer ses premiers pas avec la sélection marocaine. Le milieu franco-marocain formé à Nantes et désormais à Schalke 04 est entré à l'heure de jeu.

Le Maroc affrontera la Côte d'Ivoire le 6 novembre prochain à Abidjan en match décisif pour la qualification au Mondial 2018 en Russie. Absents d'une phase finale de Coupe du Monde depuis 1998, les Lions de l'Atlas ont besoin d'un petit point contre les Éléphants de Côte d'Ivoire pour réaliser leur rêve.

APS

LIGUE 2 / RC RELIZANE :

Le président du club annonce la fin d'une grève de dix jours des joueurs

Les joueurs du RC Relizane devaient reprendre hier le travail après dix jours de grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris auprès du président, Mohamed Hamri.

Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Mohamed Zidane, ont reçu des assurances pour empêcher un mois de salaire au cours des prochaines heures, et ce, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration du club de Ligue 2 algérienne de football, a précisé la même source.

Au cours de cette réunion tenue lundi soir, les membres du conseil ont rejeté à l'unanimité la démission d'Hamri, a encore informé ce dernier, qui n'a toutefois pas encore tranché son avenir aux commandes du «Rapid».

Hamri avait annoncé, en début de semaine, sa démission de son poste, justifiant sa décision par «des problèmes financiers énormes (qu'il) affronte tout seul».

Relégué en fin de saison passée en Ligue 2, le RCRA mal démarré le



championnat avant de réussir à redresser la barre au cours des deux précédentes journées comme l'attestent ses deux victoires d'affilée contre le CA Batna à l'extérieur et la JSM Skikda à domicile.

Ces deux succès ont été réalisés sous la houlette de l'entraîneur intérimaire, Kada Aïssa, qui a succédé à Youcef Bouzidi, démis de ses fonctions après la troisième journée.

Mais dans la foulée des bons résultats des Relizanais, ces derniers ont profité de la trêve qu'a observée le championnat la semaine passée pour entrer en grève, dans l'espoir d'être régularisés.

Ils sont attendus mardi pour entamer les préparatifs du derby de vendredi sur le terrain du MC Saïda, dans le cadre de la sixième journée de la Ligue 2.

INFRASTRUCTURES : L'ASM Oran veut avoir le stade «Wembley» en concession

L'ASM Oran, qui fait face à un problème de manque d'infrastructures, espère bénéficier d'une convention de concession du vieux stade de la ville dit «Wembley» du côté de haï Al Othmania pour en faire le camp d'entraînement de ses différentes catégories, a-t-on appris hier de la direction de ce club de Ligue deux algérienne de football.

Selon Larbi Oumamar, le président de la section football, une proposition sera faite dans les prochains jours aux autorités

de la commune d'Oran, propriétaire de cette infrastructure, pour éventuellement signer une convention entre les deux parties permettant à la formation de M'dina J'dida d'exploiter à bon escient cette infrastructure.

Le même responsable a indiqué que l'ASMO s'engageait à prendre en charge les travaux de réhabilitation de ce stade, y compris le renouvellement de sa pelouse pour répondre aux besoins des différentes catégories de l'équipe de football.

Réputée pour être une véritable école de formation, l'ASMO demeure fidèle à ses traditions, comme l'atteste le parcours de premier ordre de ses équipes de jeunes en Coupe d'Algérie la saison passée, et ce, malgré le manque sensible en matière d'outil de travail dont souffre le club.

«Dans la majorité du temps, nos équipes de jeunes sont dans l'obligation de partager le terrain du stade Habib-Bouakeul avec quatre ou cinq autres formations, et ce n'est certainement pas en

travaillant dans de telles conditions que l'on espère relancer notre football», déplore Oumamar, également membre du bureau exécutif de la Fédération algérienne de la discipline.

«C'est pour cette raison-là qu'on souhaite exploiter le stade «Wembley» ou un autre à Oran en attendant que le centre de formation que nous comptons réaliser dans le cadre des mesures d'accompagnement de l'Etat au profit des clubs professionnels voit le jour», a-t-il encore précisé.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - DEMI-FINALES (RETOUR) :

Le programme

Le programme des demi-finales "retour" de la Ligue des champions africaine de football a été dévoilé hier par la Confédération africaine de football (CAF).

Les Marocains du W A Club accueilleront l'USM Alger au stade Mohamed V de Casablanca le sa-

medi 21 octobre (20h00 locales), au moment où les Egyptiens d'Al Ahly recevront les Tunisiens de l'Etoile Sportive du Sahel le lendemain, 22 octobre (19h00 locales) au stade Borg El Arab d'Alexandrie.

Les clubs hôtes avaient le choix entre trois dates pour abriter ce

match retour : les 20, 21 et 22 octobre, et ils respectivement préféré celles du samedi 21, et du dimanche 22.

Au match aller, l'USM Alger a été tenu en échec à domicile (0-0), alors que les Tunisiens de l'ESS l'avaient emporté (2-1).

LIVERPOOL :

Jusqu'à six semaines d'absence pour Sadio Mané

L'attaquant de Liverpool Sadio Mané, qui s'est blessé aux adducteurs avec le Sénégal, pourrait être indisponible jusqu'à six semaines, ont indiqué mardi les Reds. L'international de 25 ans, auteur de trois buts en qua-

tre matches de Premier League cette saison, s'est blessé samedi lors de la victoire 2-0 du Sénégal contre le Cap-Vert lors des éliminatoires du Mondial-2018 et il a dû être remplacé peu avant la fin du match.



FELLAINI ABSENT PLUSIEURS SEMAINES

Manchester United a laissé partir Marouane Fellaini pour un rassemblement international sans enjeu, la Belgique étant déjà qualifiée pour la prochaine Coupe du monde, et José Mourinho va récupérer son joueur en piteux état. En effet, le Red Devil s'est blessé samedi soir en Bosnie (3-4) et sera absent plusieurs semaines. La fédération belge explique sans trop de précisions que l'articulation du genou gauche est touchée. Il manquera évidemment le dernier match des éliminatoires du Mondial face à Chypre, mardi prochain.



RAMOS PROLONGE LE PLAISIR

Au Real Madrid depuis 2005, Sergio Ramos (31 ans, 6 matchs en Liga cette saison) est un capitaine indéboulonnable au sein de la Casa Blanca. Et l'histoire d'amour devrait continuer encore quelques années puisque le défenseur central espagnol a prolongé son contrat d'une année supplémentaire, soit jusqu'en 2021, annonce le quotidien Marca. Après Isco, Marcelo, Raphaël Varane ou encore Karim Benzema, le Real poursuit sa campagne de prolongation de contrats.

Griezmann veut rejouer avec Lacazette

Alors qu'on s'attendait à un 4-2-3-1 avec Olivier Giroud aligné en pointe, Didier Deschamps a surpris samedi en Bulgarie en faisant confiance à Alexandre Lacazette (26 ans, 14 sélections, 1 but) pour occuper le poste d'avant-centre de l'équipe de France.

Un coup tactique préparé à l'avance par le sélectionneur tricolore comme l'a révélé Antoine Griezmann (26 ans, 46 sélections, 17 buts), qui espère bien avoir la chance d'évoluer à nouveau avec son ami dans le futur. "Dès le lundi ou le mardi, le coach me l'avait dit. Donc on a essayé de mettre ça en place toute la semaine et ça s'était bien passé. Sur le terrain, ce sont deux joueurs (Lacazette et Mbappé) faciles avec qui on peut jouer. Il n'y avait pas de problème, on a essayé de permuter. Mais ce n'était pas un match pour les attaquants. J'espère que le coach retiendra ce trio", a indiqué l'attaquant vedette de l'Atletico Madrid.

Pirlo va raccrocher en décembre !

Une autre légende du football va quitter les terrains. Le milieu italien Andrea Pirlo (38 ans) a annoncé qu'il raccrochera les crampons à l'issue de son contrat avec New York City, le 31 décembre. "L'heure est venue. Je ne peux pas m'entraîner comme je le voudrais parce qu'il y a toujours un problème physique. À mon âge, ça suffit. Je vais faire autre chose", a expliqué l'ancien joueur de la Juventus Turin, du Milan AC et de l'Inter Milan. Il reste donc un peu moins de trois mois pour profiter de Pirlo sur les pelouses.

Rien de grave a priori pour Thiago Silva

Alors qu'on craignait une absence de plusieurs semaines après sa blessure avec la sélection brésilienne face à la Bolivie vendredi (0-0) (voir la brève du vendredi 6/10), Thiago Silva (33 ans, 5 matchs en Li cette saison) pourrait être vite remis sur pied. La femme du défenseur et capitaine du Paris Saint-Germain a en effet fait savoir que son mari n'était que légèrement blessé à la cuisse. "Heureusement, rien de grave pour Thiago. Il est bien et sera bientôt sur les terrains", a ainsi annoncé la femme de l'international auri-verde sur les réseaux sociaux. L'ancien Milanais pourrait tout de même manquer le déplacement du PSG à Dijon samedi prochain.

Lopez défendu par ses proches

Décevant depuis le début de cet exercice 2017-18, Maxime Lopez (19 ans, 4 matchs en Li cette saison) a fini par perdre sa place de titulaire au sein du onze marseillais. Mais pour son frère, le jeune milieu de terrain olympien a besoin de temps pour s'habituer à ses nouveaux partenaires de l'entrejeu. "Max a besoin que ça bouge autour de lui pour être bon. La saison dernière, il avait ses habitudes avec Valqueur. L'équipe a changé, il a des automatismes à retrouver, forcément", avance Julien Lopez dans La Provence. Et si le petit Marseillais affichait tout simplement ses limites ?

Le Barça cible Martial

Alors qu'il retrouve la forme du côté de Manchester, Anthony Martial (21 ans, 6 apparitions et 3 buts en Premier League cette saison) voit son nom apparaître sur les tablettes du FC Barcelone. Selon Mundo Deportivo, l'attaquant de Manchester United est l'une des options des Blaugrana pour renforcer le secteur offensif.

Le club catalan observe de près la situation de l'international français qui n'est pas un titulaire indiscutable à Manchester United mais enchaîne tout de même les matchs. Si son temps de jeu venait à diminuer, surtout avec le retour programmé de Zlatan Ibrahimovic, l'ancien Monégasque se laisserait-il tenter ? Il faudrait aussi que MU accepte de s'en séparer...



ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Les relations algéro-américaines ne peuvent que se développer davantage

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, M. John Desrocher, a estimé, hier, à Oran, que les bonnes relations algéro-américaines ne peuvent que se développer davantage.

S'exprimant à la presse, lors d'une visite qu'il a effectuée à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), John Desrocher a indiqué que «les perspectives des relations bilatérales sont très positives et elles ne peuvent que se développer davantage».

«Ma prédécesseur au poste d'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Joan Polaschik, a fourni un travail exemplaire durant de longues années pour consolider ces relations bilatérales et je voudrais certainement en apporter un plus», a encore ajouté le diplomate américain.

S'agissant du volet économique, le diplomate américain a qualifié l'Algérie de «grand marché avec de nombreuses potentialités économiques», soulignant que son pays œuvre à développer et à consolider le partenariat entre les entreprises algériennes et américaines dans les différents domaines.

Les défis actuels résident dans le développement de ce partenariat, a-t-il fait savoir.

A ce titre, il a affiché sa compréhension quant à l'intérêt porté par des entreprises algériennes au partenariat avec des sociétés américaines.

«Je soutiendrai activement cette initiative», a souligné M.Desrocher. Concernant le secteur de l'agriculture, le diplomate américain a précisé que c'est un secteur de coopération très fructueux. Les Etats-Unis ont une grande expérience dans le domaine agricole sur des aspects différents que «nous pouvons partager avec nos amis algériens», a-t-il expliqué. Il a également assuré que son pays a développé durant les dernières années un secteur agricole très respectueux de l'environnement et les producteurs tout comme les consommateurs américains sont très conscients et soucieux des aspects environnementaux.

Il existe des possibilités de coopération dans ce domaine avec les partenaires algériennes, a-t-il estimé. Sur le sujet de l'exploitation du gaz de schiste, l'ambassadeur américain a affirmé que son pays dispose d'une grande expérience dans l'exploitation du gaz de schiste, «une production effective et sécurisée», a-t-il précisé, ajoutant que son pays a une expérience dans ce domaine qu'il est disposé à partager.

Pour l'exploitation du gaz de schiste, il a estimé que «c'est aux Algériens d'en décider mais nous, nous sommes prêts à aider et à partager notre expérience et notre expertise avec les entreprises algériennes qui veulent investir le domaine de l'exploitation du gaz de schiste», a encore ajouté John Desrocher.

ALGÉRIE - RUSSIE

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre russe

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le Premier ministre russe, Dmitry Medvedev, qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie.

Cette visite qui intervient après la tenue, en septembre dernier, de la 8e Commission mixte pour la coopération, constitue une occasion pour les deux pays d'approfondir et de consolider leur dialogue stratégique et leur coopération multiforme qui reposent sur la déclaration



tion de partenariat, conclue à Moscou en avril 2001, sous la supervision du Prési-

dent Abdelaziz Bouteflika et son homologue russe, Vladimir Poutine.

Signature de cinq accords de coopération

L'Algérie et la Russie ont signé, hier à Alger, cinq accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente, à l'occasion de la visite officielle de deux jours en Algérie du Premier ministre russe, Dmitry Medvedev.

Signés en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de son homologue russe, ainsi que de plusieurs ministres des deux pays, ces accords concernent principalement les secteurs de la justice, la santé, la formation professionnelle, les hydrocarbures et l'énergie nucléaire civile.

Le premier accord, paraphé par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, et son homologue russe, Alexandr Konovalov, porte sur la coopération et l'entraide judiciaire entre les deux pays, notamment dans le domaine pénal.

En outre, un accord sur le programme exécutif de coopération dans le domaine de la santé a été signé par le ministre de la Santé, de la population et de

la réforme hospitalière, Mokhtar Hasbelaoui, et la ministre russe de la Santé, Mme Veronika Skvortsova.

Un accord sur le programme exécutif de coopération dans le domaine de la formation professionnelle a également été signé par le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et la vice-ministre russe de l'Education et des sciences, Mme Loudmela Ogorodova.

Dans le domaine des hydrocarbures, un mémorandum d'entente entre le Groupe Sonatrach et la société russe Transneft, portant sur la coopération notamment dans le domaine de la canalisation et de transport des hydrocarbures, a été paraphé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le vice-président de Transneft, Mikhail Margelov.

Un mémorandum d'entente, dans l'énergie nucléaire civile, a été signé entre le Commissariat à l'énergie atomique (Comena) et la société russe Ros-

Atom, et paraphé par le Commissaire de l'énergie atomique, Nasreddine Djeghri, et le vice-président de Ros-Atom, Nikolay Spaski, permettant la coopération et les échanges d'expériences dans ce domaine entre les deux pays.

Par ailleurs, à l'occasion de cette visite, un mémorandum d'entente a été signé, dans le domaine pharmaceutique, entre la société privée algérienne Biomap et la société privée russe Biocad. M. Medvedev a entamé lundi une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation de M. Ouyahia.

Cette visite, qui intervient après la tenue en septembre dernier de la 8e commission mixte pour la coopération, a été l'occasion pour les deux pays d'approfondir et de consolider leur dialogue stratégique et leur coopération multiforme qui reposent sur la Déclaration de partenariat conclue à Moscou en avril 2001, sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue russe, Vladimir Poutine.

M. Bouhadja s'entretient avec le Premier ministre russe

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja s'est entretenu hier à Alger avec le Premier ministre russe, Dmitry Medvedev.

M. Medvedev est arrivé lundi à Alger pour une visite de deux jours, à l'invitation du Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Cette visite qui intervient après la tenue, en septembre der-

nier, de la 8e Commission mixte pour la coopération, sera une occasion pour les deux pays d'approfondir et de consolider leur dialogue stratégique et leur coopération multiforme qui reposent sur la déclaration de partenariat conclue à Moscou en avril 2001, sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue russe, Vladimir Poutine.

Le président du Conseil de la Nation s'entretient avec le premier ministre russe

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu hier à Alger avec le Premier ministre russe, Dmitry Medvedev.

M. Ouyahia s'entretient avec son homologue russe

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia s'est entretenu hier à Alger avec son homologue russe, Dmitry Medvedev, qui a entamé lundi une visite officielle de deux jours en Algérie.

L'entretien, qui sera élargi aux délégations des deux pays, s'est déroulé en présence de membres du gouvernement.

Plusieurs ministres se sont entretenus auparavant avec leurs homologues russes.

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD :

Nécessité de poursuivre la coopération bilatérale dans tous les domaines

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a mis en avant lundi, la nécessité de poursuivre la coopération avec la République d'Afrique du Sud dans les domaines économique, commercial et culturel et de renforcer les relations entre les parlementaires des deux pays, a indiqué un communiqué de l'APN.

Le président de l'APN a affirmé, lors de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Afrique du Sud Dennis Thokozi Dlo, que l'Algérie et l'Afrique du Sud «ont des valeurs humaines communes, en sus de leur passé glorieux émaillé de luttes pour la liberté et l'égalité». Le président de la chambre basse du parlement a invité le diplomate sud-africain à «poursuivre la concertation sur les grandes questions intéressant le

continent africain», mettant en exergue «les efforts déployés par l'Algérie pour trouver des solutions politiques aux crises qui secouent la région, à l'image du dialogue politique qu'elle a parrainé entre les parties maliennes».

Il a en outre souligné la «nécessité de trouver une issue à la crise libyenne en adoptant la même approche».

M. Bouhadja a également rappelé «l'expérience de l'Algérie pionnière en matière de lutte contre le terrorisme», saluant «la sagesse du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a instauré la réconciliation nationale et permis au peuple de renouer avec la stabilité et la sécurité». Le président de l'APN a appelé à la nécessité de «relancer la coopération entre les deux pays à tous les niveaux,

notamment sur le plan parlementaire qui devrait se renforcer avec l'installation prochaine du groupe d'amitié Algérie-Afrique du Sud».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Afrique du Sud s'est félicité «de cette rencontre qui coïncide avec le début des travaux de la 5e session de la quatrième réunion du Parlement africain, qui sera marquée par la présence d'une délégation de haut niveau du Sahara occidental», soulignant l'importance de «poursuivre la coopération bilatérale dans les domaines économique, commercial et culturel et de renforcer les relations entre les parlementaires des deux pays, notamment dans le volet diplomatique».